Plante remaniera ses trios

Par Réal LABBE

Jacques Plante a apporté des modifications sur un trios au cours de la pratique d'hier matin et il doit poursuivre ses expériences aujourd'hui. Réjean Houle a été rassemblé à l'aile droite et il évoluera en compagnie de Bob Gainsbo et Michel Parenaud. Pour Houle, un ailier gauche naturel, il préfère évoluer à droite.

Avec les Canadiens de Montréal, Réjean Houle était à droite et ce lui permettait de "bourrer" plus facilement.

A l'aile gauche, Réjean n'était pas aussi à l'aise que lorsqu'il avait l'habitude de "tirer".

Serge Bernier est décédé en compagnie de Réjean Houle et Jean Pagotte, ayec qui il a formé un autre trio, et aura Jean-Guy Gendron comme ailier gauche et Alain Caron comme ailier droit. Serge aura la chance de manoeuvrer plus facilement au point de centre sur ce joueur qui aime transporter la rondelle.

On l'a vu pendant les jeux de puissance et il semble dans les gouts de Jess.

Quant au troisième trio, il sera composé de Jacques Plante à la gardien avec Guy Dufour à l'aile droite et Pierre Guité à gauche.

Jacques Plante a voulu modifier ses trios pour équilibrer ses forces. Les autres étant meilleurs lundi soir, ils ont connu de meilleurs succès. Avec la nouvelle formation, les adversaires auront de la difficulté à

mettre en échec les trois trios envoyés par Jacques Plante.

Les Millionnaires

La direction des Nordiques a décidé de mettre les billets de la section des millionnaires, c'est-à-dire une partie de la section Nord du Colisée, en vente à $3.00. Les premiers arrivés seront les premiers servis.

Aussi les Nordiques se sont donnés un mot: "Rayons nos ailiers, supportons nos Nordiques".

Serge Bernier

Ron Climie

Bernier et Climie au premier rang

SANTA ANA, Californie (PA) — Serge Bernier, de Quebec, et Ron Climie, d'Edmonton, partagent le premier rang des compétiteurs après la première semaine d'activité de l'AMH.

Bernier et Climie ont réussi trois buts et trois aides chacun.

Tous les deux, Jim Harrison, d'Edmonton, Frank Hughes, de Houston, et Norm Dennis, de Winnipeg, ont obtenu les trances lieurs, avec quatre buts chacun.

Le gardien Bob Whidden, de Cleveland, a la meilleure fiche, avec une moyenne de 1.81, soit deux buts en 64 minutes de jeu.

Les meneurs:

	B	A	Pts
Bernier, Qué.	3	3	6
Climie, Edm.	3	3	6
Harrison, Edm.	4	1	5

Houle, Qué.	3	2	5	Hull, Win.	2	1
Cloutier, Tab.	3	2	5	Krakos, Cle.	2	1
Hughes, Hous.	4	0	4	Pelletier, N.-A.	2	1
Williams, N.-A.	3	1	4	Williams, N.-A.	2	1
Harris, N.-O.	2	2	4	Harris, N.-O.	1	2
Payette, Qué.	1	3	4	Payette, Qué.	1	2
O'Connell, Minn.	3	0	3	Lawson, Tab.	1	2
Polvenade, Edm.	1	2	3	Hughes, Hous.	1	2
Dinsio, Hous.	1	2	3	Hargreaves, Win.	1	2
Hargreaves, Win.	1	2	3	Sexsics, Tor.	1	2
Sexsics, Tor.	1	2	3	Trottier, Tor.	0	4
Trottier, Tor.	0	4	4	Harvey, Tor.	0	4
Harvey, Tor.	0	4	4	Laforce, N.Y.	0	4
Laforce, N.Y.	0	4	4			

Les gardiens:

	Min.	Moy.
Whidden, Cle.	64	1.88
Smith, N.-A.	180	2.00
McLeod, N.Y.	60	2.00
Garrett, Minn.	60	2.00
Chevrefs, Cleve.	120	2.01

Compteurs des Nordiques

	N.-A.	Tor.	Cle.	B	A	Pts
Bernier	3-1	1-1	0-1	2	2	6
Houle	1-3	1-0	1-0	2	3	5
Payette	1-1	0-1	0-1	1	3	4
Grimdou	0-1	0-1	1-0	1	2	3
Gilbert	0-2	1-0	0-0	1	1	2
Caron	1-0	0-1	0-0	1	1	2
Lacombe	1-0	0-0	0-1	1	1	2
Dufour	0-0	0-1	1-0	1	1	2
Guité	0-1	0-1	0-0	0	2	2
Tremblay	0-2	0-0	0-0	0	2	2
Gaudette	0-1	1-0	0-0	1	0	2
Hermann	0-1	0-0	0-1	0	2	2
Desrosiers	0-0	1-0	0-0	1	0	1
Parbeau	0-0	0-0	0-1	0	1	1
Bernié	0-1	0-0	0-0	0	1	1

Alain Caron, qui a une fiche de 506 buts chez les professionnels, prendra un tour régulier avec Serge Bernier et Jean-Guy Gendron contre les Torse de Toronto jeudi soir. Le Boomer, qui jusqu'ici était limité aux jeux de puissance, n'a besoin que d'un but pour égaliser le record de 507 de Jean Béliveau.
(Photo, Marcel Laforce)

Match nul Whalers-Saints

BOSTON (UPI) — Larry Pederick finale, qui d'abord ramené à l'ordre les Whalers de la Nouvelle-Angleterre avec deux buts à la 3e période pour égaliser un match nul de 3-3 contre les Golden Saints du Minnesota.

Les Whalers, qui ne perdaient 2-0 au début de la

Minnesota avait pris l'avantage 1-0 à la 6:11. Puis Pierre Bouchard a poussé un retour de Tim Sheehy dans le filet et a semblé annoncer une victoire locale. Mike Curran, le capitaine des Saints, a repoussé huit lancers des Whalers à 3-3 au 3e engagement en

pressant une mise au jeu près du filet.

C'était la 11e fois de suite en deux ans que les Whalers survenaient une période supplémentaire sans subir la défaite: ils l'ont emporté huit fois et annulé à trois reprises.

Gilles Marotte des Kings de Los Angeles s'est retrouvé coincé entre le gardien Ed Giacomin et le défenseur Rod Seiling des Rangers de New York lors d'un match disputé dimanche soir dans la ligue Nationale. La tentative de Marotte de compter a été infructueuse.
(Téléphoto PC)

UN SUPPLEMENT DE 32 PAGES
le dimanche dans "à propos"

Horaire TV
Choix d'émissions
Cinéma
Reportages
Spectacles
Gastronomie

à loisir

1ère année — No 32 — Québec — Mercredi, le 17 octobre 1973 — 15¢ — Bos du Fleuve 20¢

à propos

BIBLIOTHEQUE DE LA SOCIETE DES PERIODIQUES
HOTEL DU GOUVERNEMENT
QUEBEC 4
SOCIETE L. 1 JANV '74

UNE REDUCTION DES IMPOTS

— page 13

Oakland en onze manches

Gene Tenace dans la foule

Gene Tenace, joueur de premier but de l'équipe d'Oakland, se précipite sur les spectateurs dons le but d'attraper une balle frappée par Tom Seaver au cours de la troisième partie des séries mandioles, disputée au Shea Stodium. (Téléphoto AP)

— pages 28, 29

Nous les garantissons mieux parce que nous les construisons mieux

Jeep — Laurier Auto Inc. — AMC
American Motors Corp.

GREMLIN — HORNET — JAVELIN — MATADOR — AMBASSADOR

météo

Québec : nuageux, averses ou neige
Maximum : 45
Domain : nuageux, averses ou neige

Région de Montréal-Ontaouais, Cantons de l'Est : généralement nuageux, averses, avec à certaines endroits neige, maximum près de 50; jeudi nuageux et possibilité d'averses.

Région de la Mauricie: généralement nuageux, neige à certains endroits, vent du nord-ouest de 50 à 25 milles, maximum près de 40; jeudi, nuageux, neige.

Région de Laurentides, Québec, Lac-St-Jean, Gaspésie, Sept-Iles, Baie-Comeau, Bonaventure : généralement nuageux, averses ou neige de l'ouest de 20 milles, maximum près de 40; jeudi, nuageux, averses ou neige.

température

Voici les températures telles qu'enregistrées hier dans les principales villes nord-américaines :

	Min.	Max.
Vancouver	46	57
Edmonton	36	48
L'Abitay	27	44
Regina	25	46
Winnipeg	37	47
Sudbury	33	43
Ottawa	38	57
Montréal	37	48
Québec	37	47
Fredericton	36	54
Saint-Jean, N.-B.	37	54
Moncton	37	56
Halifax	45	58
Charlottetown	42	54
Saint-Jean, T.-N.	44	54
Detroit	38	58
Chicago	47	68
Boston	50	61
New York	49	67
Miami	76	83
Los Angeles	58	68
San Francisco	52	63
Honolulu	74	89

soleil, marées

Mercredi le 17 octobre
Lever : 6h 19
Coucher : 17.12
BASSES :
5h 05 et 16h 85
HAUTES :
9h 50 et 2h 05
Jeudi le 18 octobre
Lever : 6.20
Coucher : 17.10
BASSES :
6h. et 17h 50
HAUTES :
10h 30 et 23h 05

sommaire

Bandes dessinées . . 14
Bridge 22
Editorial 4
Finance 16-18
Horoscope 12
La nouvelle québécoise 7-14-15
Mots cachés 21
Mots croisés 14
Nouvelles internationales 10
Nouvelles nationales 11-12
Nouvelles provinciales 3-5-6-7-8
Ou dit 11
Patron 12
Petites annonces 20-21
Sports . . . . . 23 à 31

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 0748

Selon le candidat péquiste de Limoilou

15,000 nouveaux "jobs" à Québec avec l'indépendance

par Guy GIROUX

Le candidat du Parti québécois dans Limoilou, M. Jean Taillon, est d'avis que la région de Québec serait la première à tirer profit de l'indépendance de la province. Il entrevoit la création de 15,000 nouveaux emplois à la capitale uniquement au niveau de la fonction publique qui occasionnerait ainsi un développement considérable, sans compter l'effet d'entraînement dans les autres secteurs.

M. Taillon a fait part de cette opinion, lors d'une entrevue accordée à "Québec à propos", candidat du PQ, qui prévoit un développement important pour la région, tant au niveau de l'emploi, du tourisme et de l'économie générale.

"Avec 28% de la population du Canada, le Québec ne reçoit présentement que 17% des emplois fédéraux", a-t-il souligné, qui déplore la sous-représentation des francophones dans la fonction publique fédérale.

Or, dans un Québec indépendant, en plus d'être représentés comme il se doit dans la fonction publique, les Québécois pourraient compter sur une administration gouvernementale plus efficace, tel que le souligne M. Taillon.

Selon le candidat péquiste, "dans un Québec indépendant, le gouvernement provincial aurait la responsabilité de l'immigration. Présentement, les immigrants qui arrivent au Québec ne connaissent pas la langue française et ne sont pas intégrés à notre société. Ils ne font que passer et s'en vont dans les autres provinces anglaises. Avec l'indépendance, ils seraient intégrés à notre société et deviendraient des citoyens à part entière".

"Avec l'indépendance, poursuit-il, le Québec aurait aussi la responsabilité de sa politique étrangère. Il pourrait alors établir des relations avec les pays francophones et développer des échanges économiques avec eux. Présentement, le Québec ne peut rien faire dans ce domaine".

"Avec l'indépendance, le Québec aurait aussi la responsabilité de sa politique étrangère. Il pourrait alors établir des relations avec les pays francophones et développer des échanges économiques avec eux. Présentement, le Québec ne peut rien faire dans ce domaine".

M. Jean Taillon, candidat du Parti québécois dans Limoilou.

Communiqué de l'Archevêque de Québec à l'occasion des élections provinciales

Le 29 octobre prochain, la population du Québec sera appelée à élire un nouveau gouvernement à l'Assemblée nationale du Québec. Désirons tous participer au pouvoir, quatre partis politiques et plus de 400 candidats nous disent par tous les moyens de communication, comment ils vont répondre à nos aspirations et quel avenir ils veulent construire.

1 — Devoir de voter

Nous voulons d'abord rappeler que, pour tous les citoyens, c'est un devoir social très important d'aller voter. L'Etat québécois joue un rôle indispensable dans le développement des sociétés. Dans notre très complexe société moderne, une importance accrue. Il revient à l'Etat d'assurer la réalisation de la justice et de la paix, d'empêcher que les groupements et les oppressions des individus et des groupes et l'emportent sur le bien commun de la société et semble de la population. Il doit voir aussi à ce que tous les agents du développement économique et social accomplissent efficacement et efficacement le rôle qui leur revient dans la construction d'une société humaine et juste. C'est donc un devoir pressant, en même temps qu'un droit précieux, de participer à cette élection, le 29 octobre prochain.

Ce vote doit être éclairé et critique. Tout citoyen doit prêter une attention méticuleuse à l'ensemble des problèmes et des solutions et de réalités. Premièrement, il doit tâcher de se faire une idée juste et précise des principaux problèmes qui confrontent actuellement le peuple Québec dans les divers secteurs de sa vie et de son développement. Deuxièmement, il doit s'efforcer d'acquérir une bonne connaissance des diverses parties politiques, ne. Les structures sociales, de leurs programmes et politiques sont des candidats qu'ils prétendent, afin de pouvoir tirer l'épanouissement le plus complet et le plus harmonieux possible de la vie et de la personne, ces problèmes une saine et non l'inverse.

4) La collaboration

A cet effet, il nous semble important d'attirer votre attention sur quelques critères de discernement évangélique que chrétien devrait nous unir dans la construction d'une cité humaine juste et digne.

5) La confiance dans l'avenir

Lorsque le chrétien prend position dans les questions sociales, économiques et politiques, il ne doit pas être mû par la peur, ni faire comme si sa foi était étrangère à ces questions.

Voici quelques-uns des critères de jugement d'action auxquels l'Evangile l'invite à être fidèle:

2 — Quelques critères de discernement évangélique

3) Une solidarité réelle

Une solidarité réelle entre les citoyens, entre les régions, entre les peuples. Il est sans liberté, ni d'un juste développement.

Conclusion

Paul VI nous rappelait récemment encore que "la politique est une manière exigeante... de vivre l'engagement chrétien au service de la charité" (**Octogesima Adveniens**, No 46). L'acte de voter est un acte politique.

2) L'intolérance de ce fondamental, et nous devons le poser. Nous devons vanter le mal sous toutes ses formes et le refus de nous cependant nous rappeler la complicité avec ceux parler que notre responsoqui le commettent. Il bilité n'est pas toutefois éviter la puisse par ce seul acte. pour nous donner une du fanatisme, qui pousse organisation sociale, économique et politique juste- simplement tel ou tel par- ti politique, tel ou tel commun, la participation et accomplir avec le mal. Une même citoyens s'impose. Il foi est susceptible de s'accommoder de solu- tions socio-politiques di- verses. Deuxièmement, il doit s'efforcer d'être vigilant et exigeant à l'égard de ceux qui sont responsables du bien commun et qui ont mission de promouvoir ces solutions et réalités. Pre- mière exigence : ne pas voter en fonction de ses seuls intérêts personnels ou de ceux de son groupe, mais en fonction du bien commun de la société.

(Publi-Information)

Le comté de Vanier
Un des plus intéressants de la région...

par Donald CHARETTE

De l'avis de plusieurs observateurs politiques, le comté de Vanier ex-comté St-Sauveur, contiendra un des comtés les plus intéressants et des plus "ouverts" de la région de Québec, et là plus qu'ailleurs, l'élection se jouera davantage au niveau des candidats qu'au niveau du parti.

En fait, les chantements apportés par la réforme de la carte électorale et la redistribution modifié considérable- ment le comté de Vanier, créé en 1970, a été considérablement modifié. Le comté de Vanier est situé dans la partie est de la région de Québec et comprend les villes de Vanier et une grande partie de Québec-Nord, ainsi que les zones de Charlesbourg et Beauport. Le comté de Vanier est constitué de plusieurs nouveaux groupements divers couches sociales. Or, on constate que le comté de Limoilou. Sienne fait que le développement économique et démographique de la région de Québec se fait surtout dans les quartiers Duberger et Les Saints-Anges, ce qui ne devrait pas manquer de favoriser le candidat libéral qui a ajouté une partie du vieux Québec-Nord, comme s'il avait voulu compenser la perte de la région de Limoilou.

... où la lutte sera serrée

Par Donald CHARETTE

Une première analyse démontre que la lutte sera très serrée entre le comté de Vanier et que travail, qui effectue présentement son mandat comme député de Québec-Nord, contre Jean-Paul L'Allier, député de Limoilou et ministre des Affaires municipales, et Jacques Parizeau, ancien député de St-Jacques, actuellement chef du Parti québécois.

Cependant il se détache néanmoins certaines figures de force incontestées et incontournables dans chacune des sections électorales. Il y a évidemment le cas de M. Armand Bois et la perse de ses principaux appuis politiques qui enfleuvent le vote des "vrais créditistes". Le comté de Vanier est constitué de plusieurs noyaux de

M. Bois avait "sauvé ses élections" grâce à l'appui massif des nouveaux électeurs de Vanier en 1970. Le Parti québécois affirme détenir présentement une force appréciable sur ses adversaires. Le Dr Dufour compte sur l'appui de M. Jean-Claude Turcotte, conseiller municipal dans cette municipalité, compte sur l'appui des gens de Vanier et est connu dans tout le comté pour ses nombreuses activités. Notons également que le parti libéral fédéral a ajouté une partie du vieux Québec-Nord, comme s'il avait voulu compenser la perte de la région de Limoilou. Sienne fait que le développement économique et démographique de la région de Québec se fait surtout dans les quartiers Duberger et Les Saints-Anges, ce qui ne devrait pas manquer de favoriser le candidat libéral qui a ajouté une partie du vieux Québec-Nord, comme s'il avait voulu compenser la perte de la région de Limoilou.

Les candidats :

Parti créditiste

Armand Bois, Ralliement créditiste. Agé de 47 ans, actuellement député de Québec-Nord, il a été élu en 1970 et a été réélu en 1973. Il a été député fédéral de Québec-Nord de 1962 à 1968. Il a été réélu en 1968 et a été réélu en 1972. Il a été réélu en 1973. Il a été réélu en 1974. Il a été réélu en 1975. Il a été réélu en 1976. Il a été réélu en 1977. Il a été réélu en

Les candidats Roy, Chagnon, Giroux et Leclerc

Lutte très serrée dans Lévis

par François Linteau

Traditionnellement, le comté de Lévis n'est pas une circonscription qui donne au candidat élu une très forte majorité. Et encore, cette année, il ne faudrait s'attendre à voir un candidat distancer ses adversaires de quelques milliers de voix. La lutte est présentement très serrée et on se tourne prédire lequel des quatre candidats en lice a le plus de chance d'être élu. A prime abord, on pourrait penser que le député sortant et candidat créditiste, M. J. Aurélien Roy, vale allégrement vers la victoire. Mais non ! De plusieurs raisons militent à la prudence, ne serait-ce que la nouvelle carte électorale, qui a enlevé au comté de Lévis des municipalités comme St-Louis de Pintendre, Breakeyville, St-Etienne de Lauzon, etc, toutes des villes à caractère fortement rural, dont le vote était acquis ou candidat créditiste.

Maintenant, la circonscription de Lévis présentent en la personne de M. Vincent F. Chagnon, un homme de prestige tout à fait bien évidemment dans le comté, puisqu'il est maire de Lévis depuis 1968.

D'autant plus que les libéraux présentent en la personne de M. Vincent F. Chagnon, un homme de prestige tout à fait bien évidemment dans le comté, puisqu'il est maire de Lévis depuis 1968.

Il reste cependant que le vote de Lévis lui est acquis. Il a toujours été uni et apparaît comme maire, Rive-Sud pourraient lui faire perdre un certain nombre de voix.

Troisièmement, au niveau du rapprochement municipal et des relations domestiques avec les édiles des autres municipalités de la Rive-Sud pourraient lui faire fournir plus du tiers des

Vincent Chagnon

Bruno Leclerc

J.-Aurélien Roy

Robert Giroux

électeurs du comté sur environ 36,000.

Par ailleurs, le candidat du Parti québécois, M. Bruno Leclerc, estime qu'il est en mesure d'offrir une plus belle lutte qu'en 1970. Il est même confiant de remporter la palme, compte tenu de l'accueil qui lui réserve les électeurs.

Toutefois, dans la majorité des bureaux de vote, le PQ est beaucoup mieux reçu qu'il ne l'était aux élections d'avril 1970. Les gens sont plus réceptifs et prennent en considération l'option de l'Indépendance.

Le député sortant et candidat créditiste, M. J.-Aurélien Roy, a pour lui un prestige certain, du moins dans l'est avec les gens. On sait que la population aime un député qui s'occupe du comté, et qui est près des gens.

C'est d'ailleurs la marque de commerce des créditistes : le contact permanent avec les électeurs.

En somme, il n'y a qu'une chose qui peut nuire à M. Roy et c'est le nouveau découpage du comté de Lévis, qui lui retire un nombre de votes appréciable.

Encore une fois parti bon dernier, l'Union nationale, à au moins le mérite de présenter un candidat de taille. En effet, M. Robert Giroux, une ex-journaliste vedette de radio et tout récemment de télévision, M. Giroux connaît la région. C'est donc dire que les espoirs que l'on fonde autour de lui pour reprendre le comté de Lévis qu'a perdu en 1970 M. Jean-Marie Morin et ce, même s'il était ministre de l'Education dans le cabinet Bertrand.

Rappelons pour terminer les scrutin général d'avril 1970, le candidat Roy, créditiste, l'emportait facilement, avec 60% du nombre de suffrages, avec une majorité de seulement 300 voix. C'est le candidat libéral, M. J.-Edouard Ruel, qui l'avait chaudfé de plus près avec 10,010 votes, comparativement à 10,268 pour M. Roy. Les représentants de l'UN et du PQ avaient respectivement récolté 8,179 et 4,470 voix.

Les candidats parlent de regroupement et lien direct

par François Linteau

Comme il fallait s'y attendre, les quatre candidats en lice dans le comté de Lévis ont centré leur campagne électorale sur le problème du regroupement municipal et du lien direct entre les deux rives. En effet, que ce soit le candidat libéral, M. Vincent F. Chagnon, M. J. Aurélien Roy, du Parti créditiste, M. Bruno Leclerc, du Parti québécois, ou M. Robert Giroux, de l'Union nationale, tous ont cru bon de parler de ces deux problèmes, tellement ils préoccupent les électeurs du comté. Le lien direct — il est vrai — retient l'attention de la population de la Rive-Sud depuis déjà plusieurs années. On en a assez des traversiers qui, en plus d'être toujours en panne, ne répondent plus du tout aux besoins d'une société moderne.

Les gens réclament donc une liaison directe, de centre à centre, entre Québec et Lévis, d'autant plus qu'une telle liaison aiderait énormément au développement économique de la Rive-Sud.

C'est pourquoi il ne faut pas se surprendre si tous les candidats en ont fait un point majeur de leur cheval de bataille. En somme, les quatre candidats pensent que le lien direct est essentiel, voire même indispensable pour assurer le développement de la Rive-Sud.

Regroupement

La même proximité retient aussi l'attention des électeurs et il n'est pas question de faire l'unanimité au niveau des divers conseils municipaux.

D'ailleurs, les quatre candidats sont très prudents sur ce sujet, se contentant de dire qu'il faut une politique souple, axée sur l'information, le dialogue et la concertation.

En fait, ils prêchent tous qu'il ne faut pas de fusions forcées, qu'il faut laisser mûrir les populations concernées, le choix de décider, si oui ou non, elles veulent se fusionner.

On a même un peu l'impression que les représentants de chaque formation politique ont peur de se prononcer sur cette épineuse question du regroupement municipal.

Par exemple, le candidat libéral, M. Vincent Chagnon, déclare qu'il faut "faciliter le regroupement sur une base économique et harmonieuse, sans coercition, mettant à la disposition de la population plus d'informations et plus de support dans la réalisation de cette politique".

D'autre part, le candidat de l'Union nationale, M. Robert Giroux, sans se prononcer carrément contre les fusions, dit qu'il faut "préserver la vie de quartier", le seul rempart contre l'anonymité des grands ensembles.

Le député sortant et candidat, créditiste, M.-J.-Aurélien Roy considère qu'ne ne peut rien imposer aux municipalités. qu'elles doivent décider elles-mêmes de leur avenir.

Pour le représentant du Parti Québécois, M. Bruno Leclerc, c'est un peu la même chose: consulter la population de chacune des municipalités pour savoir ce qu'elle désire.

Toutefois, il estime que le regroupement doit d'abord se faire au niveau des services, pour ensuite passer à une seconde étape, qui est celle de la fusion pure et simple.

actualités 24

Ce soir à 18h 50, M. Raymond Garneau, du parti libéral, expliquera aux journalistes Julien Painchaud et Jacques Vézineau les politiques régionales de son parti.

Un débat entre les représentants des quatre partis aura lieu à 18h, samedi.

CBVT 11

Mme Bourassa fait du porte à porte et son mari "des commerciaux"

MONTREAL (PC) — Le premier ministre poursuit sa tournée électorale selon un rythme qui le caractérise bien, prenant le temps d'administrer la province et d'enregistrer "ses commerciaux" pour la radio et la télévision. C'était le cas mardi par exemple. Il n'a participé à aucune assemblée publique. C'est son épouse, Andrée qui s'occupe de son comté. Ne pouvant toléner les voyages en avion, elle fait du porte à porte. Mais pendant Robert Bourassa voyage, son organisation s'ernage toujours pour le faire paraître dans quatre ou cinq régions différentes dans le même journée, et ce depuis le début de la présente campagne. On veut créer une sorte d'omniprésence et en récolter au maximum les effets publicitaires. Avec ce système il aura visité chaque région de la province deux ó trois fois.

A titre d'exemple, le chef du parti libéral fait une deux visites dans la région de Montréal, se dirige par la suite dans l'Abitibi, puis se rend dans le Bas du Fleuve ou dans la région de Sorel-Nord-Lac-St-Jean et termine la journée dans les Cantons de l'Est pour revenir coucher à Montréal.

Pour ce faire il utilise tous les moyens de transport disponibles, soit de préférence la voiture, puis en moins grande mesure, l'hélicoptère, l'automobile. Les scribes suivent généralement dans les mêmes véhicules, et le conseiller Bourassa se déplace également maintenant à bicyclette. Quant aux parents à laisser voyager leurs enfants dans des véhicules.

Mais ce genre de tournée électoral exige des incroyables sommes d'argent. Ainsi ne peuvent assister à toutes les rencontres de M. Bourassa avec la population que généralement les doyens de la presse parlementaire. Ces derniers ont également le droit d'user d'un de leur confrères qui accompagne le chef libéral en hélicoptère. Mais la situation sera encore plus grave au sprint final de la campagne. L'heure de reporter, soit une trentaine, qui suit M. Bourassa sera divisée en deux, chacun devant sous étape. A la fin de la journée, on a prévu un genre de réunion avec le chef du parti, qui lui fera le point et répondra aux questions.

Tout au cours de la présente campagne, M. Bourassa utilise au maximum la radio et la télévision pour lui-même directement ses allocutions à la population.

Il participe, dans chaque région où il met les pi de à des tribunes radiophoniques télédiffusé ces émissions sont offertes gratuitement par la direction du poste, mais dans d'autre ces le temps est payé par l'organisation libérale. C'était le cas par exemple, en fin de semaine dernière au poste de radio de Ville-Marie, dans le comté de l'émissaintrque, près de la frontière ontarienne.

L'épouse du premier ministre Bourassa serre la main d'une partisane au comité du Parti libéral dans Mercier.

Le PQ fera connaître son programme pour Québec

Le Parti québécois fera connaître demain, ou cours d'une conférence de presse, son programme politique concernant tout spécialement la région de Québec. Jusqu'à aujourd'hui le ou la majorité des candidats péquistes s'en sont tenus au programme général du parti et surtout au budget type de l'on l de l'indépendance.

Maintenant, on passe à une seconde étape, qui est celle des résolutions à caractère régional. En fait, que fera le PQ, si jamais il prend le pouvoir, pour les diverses régions du Québec.

Jeudi, on dévoilera les intentions du Parti québécois pour la région de Québec et au fur et à mesure de l'avancement de la campagne, on fera la même chose pour les autres régions.

Il s'agit en somme d'une question de stratégie, comme nous l'a précisé le candidat PQ du comté de Lévis, M. Bruno Leclerc, Celui-ci a d'ailleurs refusé de divulguer quoi que ce soit concernant son programme, préférant attendre à jeudi où quelques gros canons du parti seront présents à Québec pour présenter à la population ce que le PQ entend faire pour la région de Québec.

Toutefois, — et il suivent les grandes lignes du budget type du PQ —, on peut présager des intentions de cette formation politique pour la région.

Par exemple, il sera vraisemblablement question des commentations entre Québec et Lévis. Le lien direct, en fait, au sert de cheval de bataille, pour tous les candidats du comté de Lévis.

En outre, on ne manquera pas de toucher au problème soulant de regroupement des municipalités, surtout sur le budget type du Participal.

Le PQ entend également consacrer une somme de $13 millions en vue de la restructuration municipale.

Il ne reste plus maintenant qu'à connaître les solutions qu'offre le Parti québécois aux problèmes que connaît la région, que ce soit au niveau économique, social ou municipal.

Meilleurs prix en ville

Bijouterie FERNAND BEAUPRE

481 rue Hermine, Qué. 8 Tél. : 524-1135

PLAN RISE DE CÔTE POUR NOEL

DIMANCHE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

VOUS SEUL POUVEZ OFFRIR LE DON DE LA VIE!

DONNEZ DE VOTRE SANG

KARATE

DOJO YOSEIKAN

LA PLUS GRANDE ECOLE AU QUEBEC

Ecole reconnue par:

Yoshu-Kai, C.S.Q. - F.Q.K. - A.C.K., Samkudo, A.K.A.

Dirigée par Luchessi Borelli 3e DAN

Vice-Président de la F.Q.K.

- PRIX SPECIAUX
- KIMONO GRATUIT
- 10 INSTRUCTEURS A VOTRE DISPOSITION
- COURS JOUR ET SOIR
- COURS POUR HOMME ET FEMME
- SPECIAUX POUR ENFANTS DE 6 A 14 ANS

AVANTAGES PHYSIQUES

L'entrainement du karaté est une réepération pour le corps et l'esprit: il constitue une culture physique complète et particulièrement captivante. Toutes les parties du corps entrent en jeu, se développent harmonieusement, symétriquement, acquièrent force, souplesse, santé. Le karaté stimule l'énergie et le dynamisme de façon étonnante; il procure des réflexes d'une merveilleuse rapidité.

Dojo's Yoseikan

279 rue st Joseph est

4e etage

524-8281

GRATIS!

J'aimerais faire l'essai d'une leçon gratuitement et sans obligation, recevoir des renseignements.

Nom. ..... Age. .....

Adresse. ....

Ville. ..... Tel. .....

A propos est publié et imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 9.
Membre de l'AOC

Editeur : Julien Orthevoz
Directeur de l'information : Pierre Falgnon

Téléphone : 522-4771

à propos

Les propos de Cap-Rouge

Il faut des bouc émissaires. Une comparaison basse nous amènerait à dire qu'ils remplissent, dans et pour le corps social, une fonction analogue à celle des abcès de fixation dans un organisme animal.

Une explication plus haute existe dans la plupart des cultures et, en dernière analyse, on découvre que le bouc émissaire exerce un ministère religieux. Dans un ouvrage récent (1), René Girard démontre que le refus de la transcendance entraîne la violence : Dieu mort, le père mort, il n'y a plus que des frères ennemis. La terreur unique, mais identifiée, est remplacée par la terreur horizontale et anonyme.

Les sociétés contemporaines ont rapatrié la terreur du ciel et le résultat, c'est qu'elle nous guette partout. Tous coupables, tous terroristes, on a quand même besoin, de temps en temps, d'identifier un homme ou un coupable que les autres. Il s'appelle Pétain, Hitler, Calley, Agnew. Il paye pour ses propres fautes et pour celles des autres.

Seulement, l'opération a perdu sa valeur sacrificielle. Un besoin religieux qui s'exprime par le moyen d'une opération de police demeure intact.

La société américaine est probablement l'une des plus violentes qui aient jamais existé. Jusqu'à la guerre du Vietnam, cette violence pouvait s'étendre au dehors. Le champ d'exercice n'existant plus, la violence se porte à la tête.

Le sacrifice d'Agnew est un répit que la société se donne. Mais ce n'est qu'un répit. Le système qui exige le mensonge et la corruption comme conditions d'accès au pouvoir ne peut pas exiger, après coup, la pureté chez ceux qui y parviennent.

Jean Rostand disait que dans un avenir prochain, les hommes seront donnés de voir que nous sommes tions d'être gouvernés par des politiciens que nous le sommes nous-mêmes de voir que la chirurgie était confiée aux barbiers, du temps de Chamalain.

Jean-Paul DESBIENS

(1) **La violence et le sacré,** Grasset éd.

à propos des autres journaux

La violence et le sacré

"(...) Le religieux, même le plus grossier, détient une vérité qui échappe à tous les courants de la pensée non religieuse, même les plus "scientifiques". Il sait que le fondement des sociétés humaines n'est pas une chose qui va de soi et dont les hommes peuvent s'attribuer le mérite. Le rapport de la société à ses membres est un paradoxe qui donne lieu à des différends, à des conflits de sorte que nous imaginons il y a une nécessité originelle, une naissance fondamentale qui porte sur la violence et qui pèse sans partageons avec la personne humaine. Il y a, au centre, dans le religieux, des éléments de connaissance, aussi grossiers qu'ils soient, qui sont parfaitement réels et qui nous échappent complètement.

Le religieux dit vraiment aux hommes ce qu'il faut faire et ne pas faire pour éviter le retour de la violence destructrice. Quand les hommes négligent les interdits, quand ils transgressent l'ordre sacré, quand ils font semblant de ne pas savoir ce qu'ils devaient savoir, quand ils ne font pas ce qu'ils devaient faire, la violence transcendante, à redoublement imminent, la violence transcendante, à redoublement imminent, la violence transformidable et sait pourquoi elle sévit. Quand les uns et les autres, physiquement et spirituelle-

ment, jusqu'à l'anéantissement total, à moins que la méconnaissance de la victime n'épuise, une fois de plus, ses vertus les sauver, à moins que la violence souveraine, en d'autres termes, ne trouve pas un bouc émissaire pour "punir", se consumer elle-même à force de transcendance, après s'être déployée jusqu'au bout de sa puissance destructrice. Quand les hommes ne font pas ce qu'ils devaient faire pour éviter la violence, ils doivent au moins apprendre à reconnaître la main qui leur apporte le salut".

René Girard,
La Violence et le sacré, Grasset éd., p. 350.

Ford remplace Agnew

Selon l'éditorialiste Lan-lard Lapointe du journal le Devoir, le choix de M. Gerald R. Ford comme vice-président américain, pour succéder à M. Agnew, aura été dicté par le désir d'avoir les personnalités ternes et sans ses incontrôlables qui ont occupé les postes de direction à la Maison Blanche depuis l'époque du président Truman, "dernier en date des présidents sans relief". L'éditorialiste estime que M. Nixon n'a certes pas cherché à nommer un homme de grand prestige à l'extérieur du monde parlementaire. Il devait éliminer un sujet susceptible par les deux chambres en puisant un candidat au sein du congrès dominé par les démocrates. Il semble l'avoir fait en choisissant un homme qui jouit depuis plusieurs années d'une bonne réputation auprès de ses collègues, d'après M. Lapointe, est bien plus un facteur servant à justifier l'élimination des autres candidats qu'à jouir pour le choix de M. Ford. "La machine républicaine vient de consentir à une importante baisse de ses exigences. (...)

"Tant et aussi longtemps que le gouvernement fédéral n'attaquera pas le problème à sa source, il est évident que la classe moyenne sera continuellement pénalisée et il serait utopique de croire que le salaire des travailleurs puisse rattraper un jour ou l'autre, la hausse du coût de la vie".

Yorton Lacombe,
Le Nouvelliste,
4 octobre 1973.

Victimes du coût de la vie

(...) "Ce n'est certes pas la surveillance des prix, que le gouvernement Bourassa a remédier à cette situation d'augmentation constante du coût de la vie). Il lui appartient, et lui seul en a les pouvoirs nécessaires, de juguler l'inflation.

"Il serait intéressant, par exemple, que les dirigeants gouvernementaux d'ici lui prêtent attentivement la possibilité de tuer les surplus budgétaires

NDLR Nos lecteurs sont priés de noter que les opinions exprimées par les collaborateurs de la page éditoriale, n'engagent que leurs auteurs. Seuls les textes signés de la main du l'Editeur ou du son adjoint doivent être considérés comme traduisant la pensée du journal "à propos".

le lecteur

Un cinquième enfant

Permettez à une mère qui n'était pas enceinte d'un cinquième enfant d'apporter son témoignage à la controverse sur l'avortement qui fait la manchette des journaux de notre province.

A 25 ans, j'attends mon cinquième petit. Ces enfants je le désire et les le veux tous. Ils sont tous nés d'une même mère qui aimait notre humble foyer. Ce n'est pas que je sois riche ou folle ou belle. Loin de là. Je crois tout simplement que je suis une femme normale, mantie d'un cœur non démuni d'épouse et de mère. Lorsque je lis dans les journaux le nombre croissant des avortements, comme je tombe le ciel de m'avoir donné assez de sens moral et humanitaire pour ne pas avoir détruit mes quatre petits. Y aurait-il des gens pour trouver que mon mari aurait été plus heureux si, évoquant la maternelle, il m'était pas permis d'avoir un cinquième enfant ? Même ne lui montrait pas également le fruit de son brillant, de Martine dans son langage de trois ans ne fut racontais pas de Cécile et de Paul, tous les deux à l'école, ne les pour s'arrêter à la carrière d'un brillant, pour se faire comprendre?

Oh! tout n'est pas du gâteau à la maison. Mon mari ne réussit pas à gagner ses $5,000 par année, mais ce vicendra... Nous devons plusieurs dettes provenant de frais de planning et pourtant, je mets quotidiennement au défi de démontrer que mes enfants ne sont pas ruillais de mal été ou qu'ils manquent de soins, ou d'amour. D'ailleurs, le temps et les soins que nous devons apporter à notre mériteur garantie de notre

entente et de notre respect mutuels !

Mon prochain enfant est attendu avant l'hiver. Son attendant, je me tiens en garde contre les "bons conseils" des amants de fuite de la natalisme, mais avec assiduité, c'est un exercice d'assouplissement que je recommande aux futures mamans. Dans mon cas, le travail n'est pas mais bon long. C'est à peu près le temps de me remettre l'habitat...

Et quand je pense à tous ces petits êtres que leur maman détruit avant qu'ils aient vu le jour! Pauvres petits, pauvres mamans qui n'aime volontairement le fruit de leurs entrailles de même que les prolétaires et les chrétiens qui les encouragent....

Mme Marthe BOURNON
645, chemin de la Normandie
Pont-Viau

Syndicalisation des cadres intermédiaires

La CSD demande aux quatre partis de se prononcer

Le président de la CSD, M. Paul-Emile Dolpé a demandé hier aux quatre partis politiques en lice pour la campagne électorale de se prononcer sur la possibilité de syndicalisation des cadres intermédiaires.

A Lévis
$123,000 à la voirie

Par Claude Parent

La ville de Lévis a adopté un règlement d'emprunt d'une valeur de $123,000 pour acquérir de la machinerie nouvelle, servant à l'entretien des rues pendant l'hiver, lors de la dernière réunion du conseil municipal, lundi soir dernier.

Le nouvel équipement comprendra un surfaceur, trois camions de service, un camion épandeur de sel et deux grattes servant à déblayer les rues après les pas- sages des tempêtes de la saison hivernale.

Par la même occasion, un autre règlement prévoyant des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie dans la rue Charles-Rodrigue, pour un montant de $85,000 a été déposé.

Lors de cette réunion, une résolution, concernant l'emplacement du cadre de la ville, a été adopté. Il s'agit du déplacement des poteaux de TEC-M. Dupé.

Le maire de Lévis, Monsieur Bellavance, a déclaré lors de cette séance qu'il serait souhaitable que les poteaux soient déplacés dans un secteur particulièrement commercialisé aux heures de pointes.

Au cours d'une conférence de presse au siège social de la centrale, à Québec, M. Dolpé a qualifié d'inadmissible, illégale et arbitraire l'exclusion dans le bill 19 de certains de ces employés, "d'autant plus qu'un jugement admis par la Législature en 1971 reconnaît aux cadres intermédiaires de l'Hydro-Québec et de la ville de Montréal le droit de se syndiquer".

Selon le chef de la centrale, tous les cadres au niveau de la première intermédiaire (commissions scolaires, hôpitaux, municipalités et industries. Jonction publiques) sont dans l'impossibilité totale et à la merci de la haute direction, et démunis de moyens de pression.

Quant à l'Association du Personnel des Cadres hospitaliers des milieux hospitaliers du Québec, syndicat reconnu créé par l'Association des Médecins de la province de Québec, ce n'est qu'une organisation fantôme, qui collecte servilement les directives des patrons, et qui n'a pas d'autre souci que de ramasser les cotisations syndicales", d'affirmer M. Dolpé.

Ce dernier a enfin annoncé la création du Syndicat professionnel des cadres intermédiaires des services de la santé et du bien-être, affi-

Cette photo illustre la fin des travaux de mise en place d'îlots directionnels et de poteaux de signalisation à la jonction Quatre-Bourgeois et chemin Sainte-Foy. Le service des Travaux publics de Sainte-Foy avise donc les automobilistes que la section du chemin Sainte-Foy, comprise entre la Route du Vallon et la jonction Quatre-Bourgeois - chemin Sainte-Foy, est fermée à la circulation, dans la direction est-ouest, depuis lundi matin et ce, pour une période de dix jours. (Photo, Pierre Savigny)

la Ville de québec

BUREAU DU PRESIDENT
GENERAL DES ELECTIONS

AVIS

AUX ELECTEURS DE LA VILLE DE QUEBEC

Je donne avis aux électeurs de la Ville de Québec que la présentation des candidats pour les charges de maire et de conseiller pour ladite Ville aura lieu à l'Hôtel de Ville dans la Ville de Québec, le vingt-huitième (28e) jour du mois d'octobre 1973, entre midi et deux heures de l'après-midi, et que dans le cas où le scrutin deviendrait nécessaire et serait ouvert de la manière prescrite par la loi, ce scrutin sera ouvert le dix-huitième (18e) jour du mois de novembre 1973, depuis dix (10.00) heures le matin jusqu'à huit (8.00) heures du soir, dans chacun des arrondissements de votation.

Donné sous mon seing à Québec, ce dix-septième jour d'octobre 1973.

Pierre-F. Côté, ovacot
Greffier de la Ville,
Président général des élections

Profitez-en des Obligations d'Epargne du Canada

Une bonne habitude qui porte profit

On pense souvent aux bonnes choses de la vie comme à des réalités parfois lointaines à atteindre. Et pourtant! Avec les Obligations d'Epargne du Canada, c'est facile. Des économies, une maison à soi, la sécurité de sa famille, un avenir confortable . . . tout cela est dans le domaine du possible. Avec les Obligations d'Epargne du Canada, demain c'est presque aujourd'hui! Faites-en le preuve vous-même!

Facilités à acheter: Vous pouvez acheter vos Obligations d'Epargne du Canada à partir de $50 jusqu'à $50,000 au comptant ou par versements à votre travail, à votre banque, caisse populaire, société de fiducie ou chez votre courtier.

Encaissables en tout temps: Vous pouvez encaisser vos obligations en tout temps à leur pleine valeur, plus l'intérêt couru. C'est de l'argent instantané!

Bonnes à garder: Les Obligations d'Epargne du Canada sont sûres, garanties par toutes les richesses du pays et elles rapportent un bon intérêt à chaque année. Chaque nouvelle obligation de $100 vous rapporte $7 la première année, $7.50 chacune des six années suivantes, $7.75 chacune des trois années subséquentes et $8 chacune des deux dernières années, soit un rendement annuel moyen à l'échéance de 7.54%. De plus, vos obligations peuvent vous rapporter de l'intérêt sur l'intérêt si ainsi, à l'échéance, vous obtiendrez $239.50 pour chaque obligation de $100.

7.54%
rendement annuel moyen à l'échéance

Elle se mérite un voyage en prison

Elle avait souvent feuilleté parcouru des yeux les affiches étoilées dans les grands magasins royans, sur la façon de gagner un voyage à Orsainville.

En dépit de ces avertissements, madame a récidivé.

Le juge lui a fait remarquer qu'elle avait abusé de la clémence des tribunaux et qu'elle ne pouvait plus y compter maintenant.

Quinze jours de prison, dit le juge, et j'espère que cela vous servira de leçon.

Cause-type

M. André Lessard, greffier-adjoint du Tribunal du travail, a déclaré que tout était prêt pour la cause-type qui doit être plaidée jeudi et vendredi en rapport avec la grève illégale des agents de la paix du mois dernier, à la prison d'Orsainville.

Rappelons que les avocats des parties en présence se sont déclarés prêts à procéder dans le cas de l'agent Lariviaux, un surveillant du Centre de détention d'Orsainville, ce matin, le 18 octobre, à dix heures.

Ce sera sûrement le principal témoin sera mal autre que le directeur-gérant Jean-Louis Lessard, accompagné d'une escouade de ses principaux lieutenants.

répondre à deux chefs d'accusation, mais la sentence est concurrente sur les deux chefs.

Quant à sa compagne, qui possède un casier judiciaire impressionnant, le président du tribunal a ordonné un rapport présentenciel dans son cas.

Elle a deux enfants, et son mari totalement impotent est dans l'impossibilité de faire bouger lui-même son fauteuil roulant.

ÉLECTIONS PROVINCIALES

AVIS

AUX COMMISSIONS SCOLAIRES, AUX EMPLOYEURS ET AUX INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT

Le jour du scrutin est jour de congé dans les écoles sous la direction d'une commission scolaire locale ou régionale dans un district électoral où un scrutin est tenu (article 186).

Toute institution d'enseignement doit, le jour du scrutin, donner congé aux étudiants qui sont électeurs (article 262-2).

Tout employeur doit, le jour du scrutin, accorder à chaque électeur (y compris tout fonctionnaire ou ouvrier du Gouvernement) à son emploi la période de congé nécessaire pour que celui-ci ait, pendant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin, au moins quatre heures consécutives pour voter, sans tenir compte du temps normalement accordé pour le repas du midi; l'employeur ne doit faire aucune déduction du salaire de cet électeur ni lui imposer aucune peine par suite de son absence durant cette période de congé (article 262-1).

Les bureaux du Gouvernement fermeront à 3.00 heures p.m., lundi, le 29 octobre 1973, jour du scrutin général.

PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Cautionnements refusés

Deux individus de Québec: Clément Héon et Roch Rodrigue, devront demeurer derrière les barreaux en attendant la tenue de leur enquête préliminaire sous diverses accusations.

Pour sa part, Clément Héon fait face à des plaintes de viol et d'effraction de maisons d'habitation, ce qui le rend possible de l'emprisonnement à vie.

Quant à Rodrigue, il a commis des crimes alors qu'il était en liberté sous des cautionnements personnels ou qui avaient été souscrits par une tierce personne solvable, et le tribunal ne peut plus avoir confiance en lui.

Enfin, dans le cas de Rémy Godin, déjà accusé d'un vol avec effraction dans les locaux du Conseil Québec des Chevaliers de Colomb, le 14 août 1973, de possession de stupéfiants et autres offenses, le juge Paul Roy a fixé le cautionnement à $2,000 par personnes solvable.

Les enquêtes préliminaires de ces trois individus ont été fixées provisoirement au 23 octobre.

Fiesta mouvementée

Quand Roland décide de festoyer, il ne lésine pas sur les dépenses. Sa dernière fiesta a duré trois jours. Il a d'abord arrosé le "taur du chapeau" d'Yvon Caurnoyer; il a ensuite "mouillé" les cinq erreurs des Athlétiques d'Oakland, puis, il a célébré dignement la victoire de ses favoris, les "Mets" de New York.

Il a festoyé tant et si bien que lundi soir, il ne lui restait plus un sou en poche pour payer son taxi de même que sa chambre et ses consommations au Château Frontenac.

Le gérant de l'hôtellerie et le propriétaire du taxi ont porté plainte, et Roland s'est retrouvé hier devant le Cour avec la seule alternative de plaider coupable aux accusations portées contre lui.

Le juge l'a condamné à une heure de prison, plus $11.00 d'amende ou, à défaut de paiement, à huit jours additionnels, pour son transport par taxi, et à $18.00 d'amende ou à 10 jours de prison pour la chambre et pension au Château Frontenac.

Roland a obtenu un délai de quinze jours pour payer les amendes qui lui ont été imposées.

LE Syndicat DE QUÉBEC

• CENTRE-VILLE • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

LA DAME D'OMBRES

Silence . . . la voilà, longue, assez fragile, assez classique, modelée en ombres et lumière . . .

Les partenaires

A. Noir et décolleté, le tee-shirt de grand charme, en Bonlon Antron. 5 à 13 ans. **13.00**

B. Légère et francée, la blouse de polyester à encolure ronde derrière et devant. Blanc, rose, bleu. 10 à 16 ans. **20.00**

Les mouvantes

C. Bien galbée aux hanches et parsemée de fins boutons, la jupe fluide en mélange ondulé et plissé. Noir Lavable 8 à 16 ans **35.00**

D. Éclatante de pastilles et de petits carrés blancs, la longue jupe nature ajustée en mélange ondulé et plissé. nylon. Lavable. 8 à 16 ans. **40.00**

Syndicat - Heures et jours pour Avenue Cauchon-Ville, 3e étage, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

HEURES D'OUVERTURE : CENTRE-VILLE : 9 h. à 17 h. 30, jeudi et vendredi 9 h. à 21 h., samedi 9 h. à 17 h.

PLACE LAURIER et PLACE FLEUR DE LYS : 9 h. 30 à 17 h. 30, jeudi et vendredi 9 h. 30 à 21 h., samedi 9 h. 30 à 17 h.

Prix Nobel de la paix 1973

Kissinger et Le Duc Tho

(D'après Reuter et FP) — Henry Kissinger, conseiller spécial du président Nixon pour la sécurité nationale, et Le Duc Tho, représentant spécial du président nord-vietnamien Hô Chi Minh, ont été désignés conjointement comme lauréats du prix Nobel de la paix 1973 pour leurs efforts en vue de rétablir la paix au Vietnam.

Le comité Nobel norvégien d'attribution du prix a annoncé à Oslo que les deux hommes politiques pour mettre fin officiellement à la guerre du Vietnam. On s'attendait à ce que le choix du comité se porterait sur deux autres personnalités engagées dans les milieux politiques d'Oslo. Elle est intervenue après de longues discussions au sein du comité et veut reconnaître les efforts des deux hommes politiques pour mettre fin officiellement à la guerre du Vietnam. On s'attendait à ce que le choix du comité se porterait sur Mme Hedder Camara, du Brésil, défenseur des pauvres.

Le secrétaire du comité Nobel norvégien d'attribution du prix a déclaré que ce choix a été approuvé à l'unanimité par les cinq membres du comité et qu'il a été annoncé à 10 heures (heure locale) ce matin.

Le président Nixon a félicité Kissinger et Le Duc Tho pour leur prix Nobel de la paix. Il a déclaré que le choix du comité Nobel norvégien d'attribution du pr

Forte hausse du chômage

OTTAWA (PC) — Le taux du chômage au Canada a enregistré en septembre sa progression la plus forte de l'année, alors qu'il a grimpé à six pour cent de la force ouvrière, rapporte ce matin Statistique Canada.

Ailleurs au pays, la région des Prairies a été la plus favorisée alors qu'elle a enregistré une baisse sensible de 0,5 pour cent de chômage pour se fixer à 2,8 pour cent, le plus bas taux du pays.

Par ailleurs, le taux de chômage a augmenté dans l'Atlantique à pour cent à 6,1 pour cent, en Ontario 3,4 pour cent à 3,7 pour cent et en Colombie Britannique 4,6 pour cent à 5,1 pour cent.

Dans les Maritimes, comme au Québec d'ailleurs, le nombre des chômeurs, en chiffres absolus, a baissé de 48,000 en août à 46,000 le mois dernier.

Pour ce qui est de la population canadienne au travail, elle a passablement diminué le mois dernier, en raison particulièrement de la pénurie scolaire, pour passer de 9,608,000 en août à 9,219,000 en septembre, remplis par des Canadiens qui sont également de 9,235,000 à 8,798,000.

Une fois de plus, c'est l'a enfance des personnes de 14 à 24 ans qui est le plus durement touchée par le chômage ayant 213,000, soit 8,8 pour cent de ce groupe apte au travail.

Au Québec, 2,386,000 personnes étaient sur le marché du travail le mois dernier au regard de 2,-520,000 en août.

Dr Robert Coutier d.s., d.o.
OPTOMETRISTE
EXAMENS DE LA VUE — VERRES DE CONTACT
Polyclinique Pharmacie Lasnier 1413, Notre-Dame
ANCIENNE-LORETTE
Tél.: 872-7832
Ouvert tous les jours
Le SOIR : les lundis, mercredis et vendredis

RAVISSANT
7068
Ensemble de gilets
9081
6-14
Maison Martin
Crochetez cet ensemble chic que vous pourrez porter en toute occasion. Demandez le patron 7068 qui comprend les grandeurs demoiselles 8-16 joliment.
Plus pour votre argent c'est ce que nous vous offrons avec nos patrons de tunique, culottes courts et longs et combien. Facile à faire et très pratique.
Demandez le patron no 9081. Grandeurs fillettes 6, 8, 10, 12, 14.
Adressez votre commande à :
Le Département des Patrons, à propos,
One Yonge Street Toronto, Ontario M5E 1E6
Prix : 75¢ par patron
(Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)
Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. PAS D'ARGENT OU D'ARGENT EN TIMBRES POSTAUX. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres individuellement. Sont exclus un choix de 10 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute demande doit être reçue au plus tard six à huit après la publication.
Cliché 9 ..... (No. Cliché ne sont pas acceptés)
Patron no1 ..... Taille1 .....
Patron no1 ..... Taille1 .....
Nom : .....
Adresse : .....

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, si vous suivez avec soin l'un de ces programmes d'amaigrissement. Différents aussi diététique naturel. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Plan d'amaigrissement Nerva. Versez-en une dans une bouteille d'une chopine ordinaire et remplissez le reste avec suffisamment de jus de pamplemousse ou d'ananas. Buvez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Nerva.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et si vous n'en êtes pas absolument ravi, dans les cinq jours de votre ligne, votre argent vous sera remis sans délai et sans question. Ne vous désespérez pas du cas, du caractère, des lois, de la patrie, de l'humeur, des hanches, des mollets, des chevilles, ressortez simplement le carton vide pour vous rappeler notre promesse. Suivez cette méthode toute simple et vous serez les admirations personnes qui ont besoin et plus et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît—ainsi—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus actif et d'apparence plus jeune.

LE THEATRE DU TRIDENT
présente à 20h.30
UN DOCUMENT AUTHENTIQUE
révélant une page oubliée de l'histoire du Québec . . .
Canadiens-Français
Enrôlez-vous !
L'Angleterre, remport de nos libertés, est menacée.
RESTERONS-NOUS INDIFFERENTS ?
La cause de la France soigne, ou...
La voix du sang parle.
N'oubliez pas, Canadiens-français, que vous êtes descendants des compagnons de Dollard, des soldats de Montcalm et de Lévis ; les fils des valeureux de Châteauguay et les frères des héros de St-Julien et de Festubert. "
"QUEBEC, PRINTEMPS 1918..."
de Jean Provencher et Gilles Lachance
Mise en scène de PAUL HEBERT
décors et costumes : PAUL BUSSIERE
(à l'affiche jusqu'au 11 novembre inclusivement, sauf le lundi)
RESERVATIONS : 643-8131
mardi, mercredi : $3.50 - Jeudi, vendredi : $3.50 - Samedi, dimanche : $4.50
Billets en vente au guichet du Grand Théâtre et à la Caisse Populaire Laurier
THEATRE DE QUEBEC

Selon Turner

40,000 emplois sont vacants

OTTAWA (PC) — Plusieurs indices démontrent que l'économie du pays fonctionne presque à pleine capacité mais une pénurie de matériaux et de travailleurs spécialisés provoquerait du chômage dans certaines régions du Canada.

La croissance économique se maintiendra au cours de 7 pour cent cette année et le gouvernement n'a pas l'intention de présenter aux Communes un nouveau budget à la veille de l'hiver en vue d'atténuer les effets du chômage appréhendé.

C'est ce qu'a répondu, hier aux Communes, le ministre des Finances, M. John Turner, aux nombreuses questions de l'Opposition rendue inquiète devant la hausse, le mois dernier, du taux désaisonnalisé du chômage de 5,6 pour cent à 6 pour cent.

Si l'Opposition a paru inquiète de la situation de l'emploi, M. Turner, au contraire, n'a pas voulu la dramatiser les faits et s'est borné à rappeler que pas moins de 40,000 emplois sont encore vacants au pays et qu'un manque sérieux de main-d'oeuvre spécialisée est l'une des causes principales du chômage.

Hier matin, Statistique Canada rendit publics les chiffres du chômage pour le mois de septembre où le nombre, en terme absolu, des chômeurs est descendu de 433,000 à 421,000 et le taux de chômage non désaisonnalisé est passé de 4,6 pour cent à 4,6 pour cent.

Cependant, sur une base annuelle, le taux de chômage est grimpé à 6 pour cent, et c'est ce qui a retenu davantage l'attention de l'Opposition.

Le chef de celle-ci, M. Robert Stanfield, a d'abord demandé si le gouvernement allait soumettre un nouveau budget bientôt, en tenant compte des prévisions du chômage pour le prochain hiver.

M. Turner n'a pas donné satisfaction au leader conservateur, ajoutant qu'il est difficile de réconcilier le taux de chômage et l'expansion économique".

Grâce au plan d'indexation

Diminution de l'impôt fédéral pour la plupart des contribuables

OTTAWA (PC) — Les exemptions d'impôt et les tranches d'imposition du revenu personnel seront, pour compenser les effets inflationnistes, portées en 1974 à 6.6 pour cent, conformément au plan d'indexation fiscale adopté par le gouvernement.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministre des Fin. ces M. John Turner.

Cette mesure aura pour effet de réduire les impôts de tous les contribuables à partir des montants qu'ils seraient obligés de verser en l'absence de l'indexation.

Il est ainsi prévu que t., elque 175,000 contribuables seront supprimés des listes d'impôt.

C'est dans son exposé budgétaire du 9 février 1973 que le ministre des Finances avait expliqué ce plan d'indexation fiscale, que le parlement a adopté plus tard.

Le rétablissement pour 974 s'obtient en divisant l'indice moyen des prix à la consommation de la période de douze mois, se terminant en septembre 1973, par la moyenne correspondante de la période des douze mois précédents.

Par suite de l'indexation, l'exemption personnelle de base pour 1974 sera portée de $1,600 à $1,706; l'exemption pour les personnes âgées et invalides, de $1,000 à $1,066.

D'autre part, l'exemption pour le revenu gagné pour personnes à charge de moins de 16 ans et gagnant $1,000 ou plus, verra son impôt à payer diminuer de $920 à $847.

De même que les recettes fiscales fédérales provenant des revenus seront diminuées de plus de $400 millions en 1974 par suite de cette indexation.

Par exemple, une personne mariée ayant deux personnes à charge de moins de 16 ans et gagnant $6,000 ou plus, verra son impôt à payer diminuer de $920 à $847.

En estime que les recettes fiscales fédérales provenant des revenus seront diminuées de plus de $400 millions en 1974 par suite de cette indexation.

Par exemple, une personne mariée ayant deux personnes à charge de moins de 16 ans et gagnant $6,000 ou plus, verra son impôt à payer diminuer de $920 à $847.

horoscope

MERCREDI, 17 OCTOBRE 1973

21 mars au 20 avril (Bélier) — Personne ne planifie à court de votre entourage. Vos initiatives sont toutes d'actualité. Vous envisagez les événements pour les prochains jours.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Préoccupez-vous à faire des changements, même s'il vous en coûte. Le mouvement de la journée aura un contrôle effet sur votre humeur.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Coopération, diplomatie et coordination sont essentiels à votre réussite, aujourd'hui.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Plus vous serez actifs, plus vous réussirez à tirer un maximum de chacun de vos talents. Avez l'oeil ouvert sur ce qui se passe autour de vous.

24 juillet au 23 août (Lion) — Accordez-vous un traitement de faveur tout à tous ou sorte que ce monsieur ne ressemble en rien aux autres jours de la semaine.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous faites par votre ton et attention qui vous semblaient jusqu'à maintenant à prime abord. Un inconnu changera à votre vote connaissance.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous réparez plusieurs petites querelles et malfrances. On vous fait une proposition pleine d'attrait.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Votre humeur est à l'image de la journée. Les événements de la journée portent. On sollicite votre collaboration pour animer une réunion sociale.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Les influences planétaires sont propices à vos intérêts sentimentaux. Ne soyez pas indifférent aux faiblesses qui vous entourent.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Votre meilleur atout aujourd'hui est sans doute votre sens de l'humour.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Il vous arrivera une chose absolument. Ne prenez pas de décision à la faveur d'un chagrin, pensez à temps de vous remettre.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous pouvez compter sur votre chance aujourd'hui. Vous aurez de grands soucis qui s'amoncelle vous aura quelques peu servous.

Le tableau ci-haut nous indique les montants qu'a versés ou Trésor fédéral depuis 1939, une personne mariée, ayant deux enfants à charge et qui a gagné $10,000 par année, ainsi que le coût de qu'a suivi l'impôt dans le cas d'une personne mariée ayant deux enfants à charge et dont le salaire est de $5,000 par année.

COURS D'IMPOT
H. & R. BLOCK
Nouvelle session débutant le 2 novembre, 21 leçons de 3 heures 1/2 par semaine. Information sans engagement de votre part.
Ecrire ou téléphoner à
115, ST-JOSEPH EST, QUEBEC, P.Q.
523-0818

Comment pouvez-vous vous sentir féminine...quand vous avez une moustache?
Vous avez sûrement une moustache, si vous arrachez régulièrement les poils de votre supérieure. Et ne vous leurres pas en pensant que personne n'aime ne vous voit votre moustache. Les poils doivent être assez longs pour être vus avant qu'on puisse les arracher.
Pourquoi ne pas avoir une assurance permanente en éliminer ces poils de façon permanente?
Avec la thermolyse Gregory.
Gregory a remporté les trois objections soulevées par les femmes sur l'électrolyse ancienne — douleur, humeurs, coût élevé. Maintenant des femmes artistes de trois pays vous jusqu'à se faire épiler de larges surfaces comme les bras et les jambes, et des familles techniciennes Gregory . . . et quelques-unes libres ou semi-libres ont étudié qu'en créneau de travail.
Vérifiez par vous-même ce traitement de beauté. Appelez maintenant pendant que conditions pour un traitement gratuit et une estimation du coût et de la durée.
système gregory
CLINIQUE D'EPILATION RADICALE
Ouvert de 10 h. à. 7 h. p.m. — samedi de 9 à 12 h.
VILLE DE QUEBEC — SUITE 2, EDIFICE MORISSET
695 EST, BOULEVARD CHARLST — TEL. 529-1879
Ecrivez pour brochure gratuite.

Le chef Ronald Kirby

Deux citoyens de Ste-Foy se noient

(par Mario Roy et Pierre Sévigny)

Deux hommes dont l'un est le frère du commentateur sportif Guy Lemieux, se sont noyés lundi soir dans le lac Sept-Iles, à 25 milles au nord-ouest de Québec.

Les victimes sont Pierre Lemieux, 53 ans, à l'emploi de la Société de Colonisation du Québec, résidant au 3174, de Chavigny, et André Thivierge, 35 ans, ingénieur-conseil pour la firme Dion et Thivierge, du 845, de Bléau, à Ste-Foy.

MM. Lemieux et Thivierge ainsi que deux autres compagnons s'étaient rendus en fin de semaine au chalet de M. Lemieux, au lac Sept-Iles. C'est au cours d'une randonnée en chaloupe lundi soir que la tragédie devait se produire : l'embarcation prit feu, chavira puis coula. Il était alors 8 h.

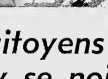

M. Pierre Lemieux

Les deux compagnons des infortunés victimes MM. P.-A. Tremblay, de Cap-Rouge et Jean-Claude Dorval, père de trois enfants de 11 ans.

Des recherches furent entreprises et pas après le corps de M. Lemieux était retrouvé sans vie. Ce n'est que le lendemain matin vers 10 h 30 qu'on devait repêcher le cadavre de M. André Thivierge; il aurait été localisé par des membres de la famille à proximité de l'île des Roches.

Le coroner Claude Fournier ouvrait hier, vers 4 h, à la morgue provinciale, une enquête sur ces deux morts tragiques. M. Pierre Lemieux laisse dans le deuil sa femme et 5 enfants dont les jumelles de neuf ans. M. André Thivierge était le père de trois enfants de 11, 9 et 4 ans.

"Les policiers vont demeurer les aussi longtemps que nous le désirons", a souligné M. Kirby.

Il a ajouté que les gouvernements fédéral et provincial avaient promis de faire respecter l'ordre et la légalité dans la réserve de 5,000 personnes, située près de Montréal.

Cet exposé qui s'est exprimé M. Doe Kirby, maréchal, au moment où des ouvriers étaient en train d'effectuer des réparations à l'édifice du conseil, dans la réserve indienne de Caughnawaga.

A une cinquantaine de verges plus loin, se tenaient des policiers de l'escouade d'urgence de la Sûreté du Québec, dans quatre voitures, tandis que d'autres policiers patrouillaient la réserve dans des voitures officielles ou banalisées.

Interrogé par des journalistes, le chef Kirby a répondu : "Vous voulez savoir ce que je vais faire? C'est bien simple, je vais rester assis et laisser les tribunaux s'occuper de l'affaire".

Le chef Kirby restera à son poste

MONTREAL (P.C.) — "Il y a 12 ans que je suis chef de bande et ce ne sont sûrement pas quelques idiots qui vont me faire démissionner".

C'est ainsi que s'est exprimé M. Doe Kirby, maréchal, au moment où des ouvriers étaient en train d'effectuer des réparations à l'édifice du conseil, dans la réserve indienne de Caughnawaga.

A une cinquantaine de verges plus loin, se tenaient des policiers de l'escouade d'urgence de la Sûreté du Québec, dans quatre voitures, tandis que d'autres policiers patrouillaient la réserve dans des voitures officielles ou banalisées.

Interrogé par des journalistes, le chef Kirby a répondu : "Vous voulez savoir ce que je vais faire? C'est bien simple, je vais rester assis et laisser les tribunaux s'occuper de l'affaire".

Il a ajouté que les gouvernements fédéral et provincial avaient promis de faire respecter l'ordre et la légalité dans la réserve de 5,000 personnes, située près de Montréal.

"Les policiers vont demeurer les aussi longtemps que nous le désirons", a souligné M. Kirby.

Cet ennuie de santé survient suite à une grande tension qui dure depuis six semaines et qui a pour objet l'éviction des Blancs de Caughnawaga.

Norman Leblanc est acquitté

MONTREAL (P.C.) — L'ex-comptable montréalais Norman P. Leblanc a été libéré, mardi, de l'accusation d'une fraude de $107 millions qui pesait contre lui depuis le mois de mai dernier.

A la requête du procureur de l'accusé, Me Bruno Pateras, le juge René Drouin, qui avait lui-même émis un mandat d'arrestation contre Leblanc, a annulé l'accusation.

Cette décision a été prise après que Me Pateras eut démontré que le plaignant, Me Simon G. Nasbaum, s'était arrangé pour présenter au tribunal comme le représentant des actionnaires prétendument lésés. Ce sont les actionnaires des trusts financiers Investors Overseas Service, Fund of Funds et International Investment Trust.

De plus, on aurait faussement prétendu que les $107 millions déposés à la banque avaient été soustraits des Bahamas, alors qu'en jugement rendu dans ce pays avait déjà réparti cette somme aux trois grands trusts financiers.

A la suite de la décision du juge Drouin, Me Pateras a fait savoir qu'il avait porté une démonstration pour fausse accusation contre l'avocat-plaignant et qu'il a l'intention de demander l'émission d'un mandat d'arrestation contre lui.

mots croisés

Problème No 2579

HORIZONTAL

1—Très aimé.
2—Officier supérieur dans la marine. — Symbole de zinc.
3—Genre de mollusques gastéropodes des mers chaudes. — Ville de Chaldée.
4—Provisoires plumes des oiseaux nouvellement éclos. — Article qui représentant une divinité et copulée à l'adoration (pl.).
5—Aide, moins une lettre — Qui contient des excréments.
6—Ville d'Espagne — A lui.
7—Membre du cheval — Frère d'Ajax.
8—Sa majesté — Ville suisse — Champion.
9—Produisent l'électrone — Préfixe — Aviateur.
10—Enfoncer dans les sables mouvants — Poss.
11—Cuivré — Un des chefs du socialisme allemand.
12—Cygnus — De hasard — Ce (pl.) — Pron. pers.

VERTICAL

1—Chanteuse d'ocarinaire — Ville de Belgique.
2—Assemblée les chênes couronnés pour la chasse — Membre parlementaire — D'un verbe gai.
3—Adonnaissement superbe — Organe de la vue.
4—Huilé — Renvoyer.
5—Marché aux chevaux.
6—Espace de terre — De la jasmée — Fils d'Apollon.
7—Buvait avec plaisir.
8—Ancien nègre — Nier — Prém. asse.
9—Qui a pas de notoriété — Présentement.
10—Ordre — Article — Adv. de lieu.
11—Truchère de Sancho — Oxtylécone (pl.).
12—Levantines, — Alteese royale — Malpropre.

Poursuivre à nous Librairie la Clé des Mots Croisés, à 13 lettres. Définitions exactes. Prix : $2.00 et la Nouvelle Clef des Mots Croisés '2 et 3 lettres'. Prix : $0.60.

Solution du problème No 2578

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

LE FANTOME

par Lee Falk et Roy Moore

LA FAMILLE TETEBECHE

par Chic Young

PHILOMENE

par Ernie Bushmiller

Enfin un dépotoir !

St-Nicolas accepte le rapport du ministère de l'Environnement

Par Claude Parent

Le conseil municipal de St-Nicolas a accepté les conditions du rapport du ministère de l'Environnement du Québec, concernant le site d'enfouissement sanitaire pour 5 municipalités du secteur ouest du comté de Lévis.

Le "dépotoir" situé à près d'un mille à l'ouest de la rivière Chaudière, desservira 5 milles municipalités de St-Etienne, tout près de la limite de la municipalité de St-Lambert désservira les municipalités de St-Nicolas Berthier, St-Etienne, St-Rédempteur et St-Lambert.

Le ministère de l'Environnement a fait savoir au comité provisoire que seulement 20 acres, des 103 auparavant, étaient acceptés. Par contre, le secrétaire du comité, M. Gérard Dubois a fait savoir que les municipalités voulaient acquérir la totalité de ce terrain en prévoyant à l'avenir.

Les principales conditions du ministère sont la construction d'une voie d'accès rénovée, l'enfouissement devra se faire à plus de 100 pieds du chemin. De plus une rangée de peupliers devra être plantée afin de masquer le dépotoir ainsi une clôture devra ceinturer le terrain afin d'éviter l'éparpillement des papiers et des déchets. Le ministère a aussi déclaré par le vent lors des décharges de matériaux. Il devra y avoir un gardien en permanence aux abords du terrain.

Les études préliminaires du comité font mention d'un investissement initial de l'ordre de $20,000 pour l'implantation de ce site d'enfouissement sanitaire.

Par ailleurs, ce soir, doit avoir lieu à St-Etienne une réunion du comité afin d'approuver le rapport. La probable les différentes municipalités concernées devront déjà avoir accepté la dit rapport.

A Charny *Construction d'un hôtel de ville et d'un garage*

Par Claude PARENT

Le conseil municipal de Charny a adopté lundi soir un règlement d'emprunt de $225,000 pour financer la construction d'un hôtel de ville et d'un garage municipal.

Déjà, le maire Herman Couture a en main des esquisses préliminaires qui donnent une vue générale de la future construction.

Ce règlement d'emprunt devra être soumis à l'assemblée des électeurs municipaux le jeudi 25 octobre à 19 hres, à l'hôtel de ville.

L'administration municipale de Charny est confiante que le règlement sera adopté. Déjà on a commencé à négocier pour l'achat d'un terrain, à la suite de l'acceptation des conditions pour le règlement d'emprunt devant servir à l'achat du terrain.

Le nouvel édifice administratif municipal serait situé à l'extremité sud de la 2ième rue.

DALLAIRE

PETIPRI

PLACE HENRI-BOURASSA
CENTRE D'ACHATS NEUFCHATEL
PLACE ST-ROMUALD
BIENTOT ANCIENNE-LORETTE

VIANDE DE QUALITE SOIGNEUSEMENT PREPAREE

Longes de porc — LIVRE .75
Epaule de jambon — LIVRE .85
Poulets congelés — LIVRE .53
Rôti côte de boeuf — LIVRE .49
Cuisses de poulet — LIVRE .89
Bacon Maple Leaf — 1.25
Saucisse fumée — LIVRE .87

PAS D'ERREUR, C'EST TOUJOURS DES PETIPRI

Rôti fesse de veau — LIVRE 1.89
Rôti de palette — LIVRE .95
Croquettes — LIVRE .69
Pizza garnie — 89
Jambon cuit — LIVRE .95
Dindes — LIVRE .79
T-Bone steak — LIVRE 1.49
Poulet frit Flamingo — 2.05
Saucisson Unilex — LIVRE 1.29
Tourtières — 1.14

UNE VARIETE DE FRUITS ET LEGUMES HAUTEMENT CHOISIS

ECHALOTES — 12
RAISINS EMPEREUR — LIVRE .27
LAITUE CHINOISE — .29
POMMES — LIVRE .29
OIGNONS — .59

UN SPACIEUX RAYON D'EPICERIE BIEN SELECTIONNE

ESSUIE-TOUT FACELLE ROYALE — PAQUET DE 2 ROULEAUX .59
ALIMENTS POUR BEBE — .15
BISCUITS CHOCOLAT — .59
PATATES CHIPS — .55
PATATES FRITES — SAC DE 5 LIVRES .44

MAIS EN GRAINS — 12 ONCES .24
SOUPE POULET — .26
Papier de toilette — .63
BEIGNES SUCRES — .55
Sauce hot chicken — .26

QUALITÉ-PETIPRI-SERVICE

FROMAGE — .99
MARGARINE Bleu Bonnet — 1.40
LIQUEURS COTT — .25
CAFE EN GRAINS — .49
SPAGHETTI HEINZ — .35
TOMATES EN CONSERVE — .35
FEVES JAUNES COUPEES — .30
SAUCE AUX POMMES — .27
JUS DE TOMATE — .23
HUILE DE MAIS — .60
BETTES TRANCHEES — .45
SIROP DE MAIS — .49
GELEES SHURRIFF — .15
SEL FIN — .28
DATTES A TARTE — .39
MELANGES A GATEAUX — .51
MELANGES A TARTE — .59
SUCRE A FRUITS — .25
SAUMON ROSE — .50
SARDINES BRUNSWICK — .16
PAIN DE VIANDE — .47
GRUAU QUAKER — .47
CEREALES Rice Krispies — .47
MELANGE A PIZZA — .77
PATES ALIMENTAIRES — .52
SOUPE HABITANT — .27
NOURRITURE A CHIEN — .17
RINSE BOUCHE SCOPE — .90
PAPIER CIRE — .39
DETERGENT LIQUIDE — .39
NETTOYEUR LIQUIDE — .49
GATEAUX CONGELES — .64

COMPAREZ... C'EST IMPORTANT!

STEINBERG

Important d'économiser!
Important d'obtenir même qualité, même choix, mêmes services!
Important de compter sur Steinberg, ses PRIX MIRACLES, chaque jour, pour chaque marché!

Continuez à comparer...
Nous, nous MAINTENONS nos PRIX MIRACLES
DES PRIX LE PLUS BAS POSSIBLE... pour la 5e année.

COMPAREZ... C'EST IMPORTANT!

$ prix miracles en alimentation

ON PEUT COMPTER DESSUS!

AU CONSOMMATEUR

COMBINEZ NUTRITION ET VARIÉTÉ DANS VOS MENUS

Même s'il est important d'obtenir le plus de valeur possible pour votre argent, celo ne devrait jamais être au detriment de lo NUTRITION.

Bonne nutrition et bonne santé vont de pair. Vous vous assurez les deux, pour vous et votre famille, lorsque vous planifiez soigneusement vos menus et incluez les aliments appropriés dans votre régime quotidien.

Découpez le Guide alimentaire canadien qui suit pour vous assurer d'une saine nutrition - Guide approuvé par le Conseil Canadien de l'alimentation.

GUIDE ALIMENTAIRE CANADIEN

Ces aliments sont bons à manger.
Consommez-en tous les jours pour votre santé.
Prenez trois repas par jour.

LAIT: Enfants (jusqu'à 11 ans environ)... 2½ tasses (20 on. liquides)
Adolescents, ... 4 tasses (32 on. liquides)
Adultes. ..... 1½ tasse (12 on. liquides)
Femmes enceintes ou nourrices... 4 tasses (32 on. liquides)

FRUITS: Deux portions de fruits ou de jus de fruits, y compris une source satisfaisante de vitamine C (acide ascorbique): par exemple, oranges, tomates, jus de pommes vitamine.

LEGUMES: Une portion de pommes de terre. Deux portions d'autres legumes, de préférence jaunes ou verts et soient crus.

PAIN & CEREALES: Pain (avec du beurre ou de la margarine fortifiée). Une portion d'une céréale à grain entier.

VIANDE & POISSON: Une portion de viande, de poisson ou de volaille. Du foie de temps à autre. Les oeufs, le fromage, les fèves ou les pois secs peuvent remplacer la viande. En plus, des oeufs et du fromage, au moins trois fois par semaine chacun.

VITAMINE D: 400 unités internationales, durant la croissance, la grossesse et l'allaitement.

Approuvé par le Conseil Canadien de l'alimentation, Division de la Nutrition - Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Canada

ACHATS BONS doubles économies

	COMPAREZ
MARGARINE COLOREE VILLAGE POT 1 LB	48¢
GATEAUX CONGELES SARA LEE, VANILLE CITRON, FRAISES, CHOC. POT 14½ OZ	83¢
BOISSONS AUX FRUITS ALLENS BTE 48 OZ	31¢
MELANGE A MUFFIN VARIE BETTY CROCKER POT 13 OZ	51¢
POUDINGS JELL-O INSTANTANES POT 3¼ OZ	16¢
MINI-POUDINGS LAURA SECORD POT 4 BTES 5 OZ	65¢
BURGER KEN-L EN RATIONS POT 72 OZ	1.79
TISSUS FACIAUX KLEENEX, COULEURS VARIEES BTE DE 200	37¢
PATE DENTIFRICE CREST, ORD. OU MENTHE TUBE 100 ML	91¢

pm produits populaires

	COMPAREZ
MARGARINE MOLLE BLANCHET POT 1 LB	51¢
SAUMON SOCKEYE CLOVER LEAF BTE 7¾ OZ	1.09
SPAGNETTI HEINZ AVEC FROMAGE ET SAUCE TOMATE BTE 14 OZ	30¢
SOUPES NABITANT POIS ET LEGUMES BTE 28 OZ	26¢
CORDIAL AU BOEUF BARRIL BOUT. 8 OZ	1.10
FEVES BLANCHES ST-ARNAUD POT 2 LB	93¢
FARINE ROBIN HOOD SAC 7 LB	1.15
PAPIER DE TOILETTE DELSEY, COULEURS VARIEES POT 4 EQUIL.	67¢
BISCUITS WINDMILL WESTONS SAC 16 OZ	66¢

pm bas tous les jours

	COMPAREZ
CONFITURE DE FRAISES AYLMER AVEC PECTINE POT 24 OZ	74¢
SAUCE N.P. BOUT. 8.5 OZ	35¢
SAUCE LEA & PERRIN BOUT. 5 OZ	39¢
SPECIAL K KELLOGG BTE 11 OZ	61¢
SOUPE AUX TOMATES AYLMER BTE 10 OZ	12¢
CAFE INSTANTANE STEINBERG BOCAL 10 OZ	1.49
CONFITURE DE FRAISES STEINBERG POT 24 OZ	93¢
HARICOTS JAUNES ENTIERS, ORCHARD KING BTE 19 OZ	24¢
POIS ORCHARD KING, DIVERSES VARIETES BTE 19 OZ	28¢

pm bas tous les jours

	COMPAREZ
MACEDOINE ORCHARD KING, CANADA DE CHOIX BTE 19 OZ	23¢
POIRES BARTLETT DE FANTAISIE STEINBERG BTE 28 OZ	42¢
JUS DE TOMATES ORCHARD KING CANADA DE FANTAISIE BTE 48 OZ	39¢
BOISSON AUX FRUITS STEINBERG, SAVEURS VARIEES BTE 48 OZ	31¢
BOISSON SIP SACS ORANGE OU RAISIN POT 48 OZ	59¢
GAUFRES CONGELEES AU BEURRE AUNT JEMIMA POT 10 OZ	49¢
SHORTENING VEGETAL CRISCO BTE 3 LB	1.42
MELANGE BROCHE POUR CROUTE A TARTE POT 18 OZ	52¢
FROMAGE COLBY SCHNEIDER FARM POT 12 OZ	1.02

pm bas tous les jours

	COMPAREZ
MELANGE POGO POUR HOT DOG SUR BATON POT 16 OZ	65¢
FROMAGE GRUYERE TIGER SWISS, 12 PORTIONS POT 8 OZ	64¢
SACS A SANDWICH GLAD POT DE 50	39¢
NETTOYEUR DAINTY BOWL POUR CUVETTE DE CABINET BTE 9 OZ	85¢
DETERSIF ALL BOITE DE MOUSSE BTE 9 LB 6 OZ	3.69
BULLES POUR LE BAIN MR. BUBBLE BOUT. 28 OZ	1.09
COUCHES HYGIENIQUES EMPEES POUR LE JOUR POT DE 30	1.93
DESODORISANT ULTRA SEC SECRET BTE 6 OZ	99¢
SHAMPOOING HEAD & SHOULDERS EN LOTION BOUT. 3.7 OZ	90¢

ACHAT BONI DOUBLE ECONOMIE
PEPSI-COLA (BOUTEILLES RETOURNABLES)
CONT. DE 6 BOUT. 26 OZ **1.09**

ACHAT BONI DOUBLE ECONOMIE
CRÈME GLACÉE ICE CASTLE ESSENCES VARIÉES
CONT. ½ GALLON **89¢**

ACHAT BONI DOUBLE ECONOMIE
JUS DE TOMATES LIBBY'S CANADA DE FANTAISIE
BTE 48 OZ **43¢**

pm BAS TOUS LES JOURS
ESSUIE-TOUT STEINBERG COULEURS VARIÉES
POT 2 ROUL. **59¢**

pm BAS TOUS LES JOURS
CRISTAUX À SAVEUR D'ORANGE STEINBERG
POT 3¼ OZ **15¢**

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES

JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT

RÔTI DE PALETTE COUPE ORDINAIRE **99¢** LA LB

RÔTI DE CÔTES CROISÉES **1.19** L/ LR

FESSE DE JAMBON ENTIÈREMENT CUIT, PRÊT-À-MANGER
UN BOUT OU L'AUTRE **1.09** LA LB
JAMBON TRANCHÉ PRÊT-À-MANGER LA LB **1.39**

POULETS 2 À 4 LB CONGELÉS CANADA CATÉGORIE "A"
59¢
LEGRADE

POITRINES DE POULET CONGELÉES
POT 5 LB **4.39**

CUISSES DE POULET CONGELÉES
PQT 3 LB **3.69**

BIFTECK DE RONDE DESOSSE, TRANCHE ENTIERE, JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT LB	1.69
ROTI DE CROUPE COUPE SILVERSIDE, JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT LA LB	1.69
BIFTECK DE PALETTE COUPE ORDINAIRE, JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT LA LB	1.09
COTELETTES D'AGNEAU DANS L'EPAULE, EN PANIER, LA LB CONGELEES, DE NOUVELLE-ZELANDE	89¢
FOIE DE BOEUF TRANCHE, DEVEINE, SANS PEAU, CONGELE LA LB	89¢
BACON TRANCHE SANS COUENNE STEINBERG PQT 1 LB	1.27
SAUCISSES FUMEES SANS PEAU STEINBERG PQT 1 LB	89¢
SALADE DE CHOU OU DE POMMES DE TERRE STEINBERG CONT. 2 LB	93¢
EPAULE DE PORC FUME, GENRE PICNIC LA LB	89¢
PATTES DE PORC CONGELEES ET CHARNUES LA LB	59¢
SAUCISSES FRAICHES EN VRAC, BILOPAGE LA LB	95¢
BATONNETS DE GOBERGE BLUE WATER PQT 32 OZ	1.85
SOLE PANEE EN PORTIONS BOOTHH PQT 12 OZ	1.07
FILET D'AIGLEFIN HIGH LINER PQT 1 LB	1.33

pm patisseries

ROULE AU CHOCOLAT OU AUX CERISES STEINBERG 10 OZ	39¢
BRIOCHES SUCREES AU CAFE, STEINBERG PQT DE 12	44¢
TARTE AUX POMMES STEINBERG 24 OZ - 8" CH. AVEC OU SANS CANNELLE	59¢
GATEAU AU CHOCOLAT NOUVELLE-ORLEANS GLACE AU CHOCOLAT 14 OZ	44¢
BEIGNES AU MIEL GLACES, STEINBERG PQT DE 12	59¢
GATEAU MARBRE STEINBERG 14 OZ	39¢
POUDING-CHOMEUR STEINBERG 13 OZ	43¢
TARTE A LA FERLOUCHE STEINBERG 14 OZ - 8" CH	49¢
GATEAU AUX DATTES STEINBERG 14 OZ	39¢

pm articles divers

VERRES À CHAMPAGNE AVEC BASE RONDE OU CARRÉE
POT DE 4 **$1.49**

COUTEAU DELUXE EN ACIER INOXYDABLE CH. **59¢**

pm fruits et légumes

BANANES DORÉES ET MÛRES VARIÉTÉ PREMIUM
PETITES ET GROSSES **14¢** LA LB

LAITUE ICEBERG DE CALIFORNIE, CANADA NO 1 GROSSEUR 24
29¢

POIRES BARTLETT DE L'OREGON EXTRA DE FANTAISIE	LA LB 33¢
MELONS AU MIEL DE CALIFORNIE GROSSEUR B	CH. 58¢
BROCOLI DE CALIFORNIE GROSSEUR 14	CH. 49¢
ECHALOTES DE CALIFORNIE, CANADA No 1 GROS PAQUETS	CH. 13¢
EPINARDS IMPORTES LAVES ET COUPES SAC CELLO 10 OZ	CH 33¢
RAISINS ROUGE-EMPEREUR DE CALIFORNIE, CANADA No 1	LA LB 39¢

montréal

La plupart des secteurs perdent encore du terrain

L'activité a été faite mardi à la Bourse de Montréal et la plupart des secteurs ont encore perdu du terrain sur ce marché.

Le mouvement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne se situe à 1,008,150 actions, en regard de 1,035,500 actions la veille.

L'indice industriel recule de 3.26 et tombe à 259.60. L'indice composé, de 2.31 et tombe à 229.15. L'indice des pourvoiries, de 1.48 et tombe à 152.23, celui des services publics, de .61 et tombe à 145.37, alors que celui des banques monte de 1.00 et atteint 281.57.

Comparement des valeurs

	Mardi	Lundi
Gains	79	91
Pertes	151	138
Inchangées	70	94
Total	300	301

Bordet Chemical Co. Ltd. émet 93,825 actions ont été transigées, a été le titre le plus actif et un cent a monté de 10 cents et atteint 13.10. White Star Copper Mines, dont 89,000 actions ont été négociées, a été le titre minier le plus actif et a vu cette a monté de quatre cents de et atteint 41 cents.

CP Air annonce qu'elle a conclu avec l'Aviation chinoise une entente sur termes de laquelle elle offrira un service de fret et passager entre le Canada et la Chine. CP Air s'occupera du service de l'entrée en vigueur de ce service. Canadair Limited a vendu de 1-4 mardi et atteint $17 1-8.

Financial Collection Agencies Ltd. en baisse de 1-8 et au niveau de $5 7-8. rapporte un bénéfice net de $276,972 pour son premier trimestre, lequel s'est terminé le 30 sept., au regard de $387,843 pour la période l'an dernier.

Presque tous les périodes ont reculé mardi à la Bourse canadienne de des obligations et les prix en général y ont fléchi.

Le court terme est resté en général inchangé, le moyen et le long terme ont reculé d'environ un huitième de point et les valeurs des compagnies ont perdu entre un huitième de point et un quart de point.

Les prêts au jour le jour devaient s'spécifiées à 3 4-4 p.c. et il n'y a pas eu de transactions dans le secteur des bons du trésor de trois à six mois.

Marché montréalais des obligations.

A long terme : Canada Steamship, aucun changement; provinces aucun changement; sociétés aucun changement.

A court terme : Canada aucun changement.

Obligations

cours des devrées

Cours des devrées transmis à Montréal par le ministère fédéral des produits laitiers.

Beurre : arrivages exigeants, 83 points, 78; 90 points, 71; Commission canadienne de l'industrie laitière.

Fromage: blanc, 69.5; jaune, 70.6.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, 1-90 mars 31 à 47.5 la livre; procédé par rouleau, No 1, en sac, 37 3-4 à 39, pour nourrissage, en sac, 34 3-4 à 36 1-2.

Poudre de lait de beurre

Le dollar

Le dollar US a monté de 1 mesure de 1 2-3 à 1 2-3 et y a atteint $1.00 3-32 et a fermé à $0.99 47-50 et le dollar canadien a monté de 9-4 et atteint $2.43 9-16.

Devises étrangères

Voici les taux des devises telle qu'ils sont cotées par la Banque Royale du Canada :

Argentine (libre)	$1.0100
Allemagne (mark)	39.4330
Autriche (schilling)	6.1100
Autriche (schilling)	6.1100
Belgique (franc)	2.4800
Brésil (cruzeiros)	0.1900
Chili (escudo)	0.0700
Danemark (couronne)	14.5000
Danemark (couronne)	14.5000
Espagne (peseta)	1.4500
France (franc financier)	20.2200
Grèce (drachme)	3.4000
Italie (lire)	0.1600
Italie (lire)	0.1600
Norvège (couronne)	20.0000
Norvège (couronne)	20.0000
Portugal (escudo)	3.5000
Roumanie (leu)	23.0000
Suède (couronne)	23.0000
Suisse (franc)	23.0000
Suisse (franc)	23.0000
Union sud-africaine (rand)	1.4500
Union sud-africaine (rand)	1.4500
Uruguay (peso financier)	0.2500

Chiffres de certaines rondelettes.

marché des bestiaux

BESTIAUX — Page 19— 50. ss A-3 et A-4 aucun prix.

Les arrivages étaient normaux, en grande partie à cause des prix, fermes, mardi, au marché des bestiaux de Montréal.

Arrivages à la hausse : 388 bêtes à cornes; 340 veaux; 8 porcs; 12 moutons et agneaux.

Les bouvillons A-1 et A-2 se vendaient de $47.50 à $48.

Les vaches 1-3 se vendaient de $3.00 à $7.00 et les taureaux de $4.50 à $8.00.

Les génisses, $35.

Les veaux, $38 à $45.25.

Les boeufs vexus, $960.76; les veaux, $55.52; les moutons, $13.56; les veaux d'élevage, $5.

Les bons agneaux, $38.50.

fruits et légumes

Prix payés aux producteurs du Marché central maritimes par les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

FRUITS

Pommes : Lobo, $3.75 à $4.50 le boisseau; Macintosh

LÉGUMES

Aubergines : $3.00 le boisseau.

Betteraves: $2.50 le 50 lbs; $1.75 le 25 lbs.

Blé d'Inde : $.40 à .50 la douz.

Brocoli : $3.00 à $3.50 la douz.

Carottes : $1.00 la douz. de paquets; $2.50 le 50 lbs; $2.00 à $3.25, 24 cellos de 2 lbs ou cellos de 5 lbs; mini-carottes, $3.50 29 cellos de 12 onces.

Céleri : $3.00 les 24.

Chou : variété, $2.00 la douz.

Chou-fleur : variété, $2.50 à $3.00 la douz.

Concombres : $2.75 à $3.25 la douz.

Courges : Marrow, $2.00 à $2.25 le boisseau; Hubbart, $3.00 à $3.50 pour les courges pimentées, $3.00 le 40 lbs.

Laitue : Iceberg, $2.00 à $2.50 la douz.; Boston, $3.00 la douz.

Oignons : jaunes, moyens, $3.25 à $3.50 le 50 lbs, $4.50 pour les oignons rouges; $5.50 pour 50 lbs; jaunes, gros, $4.50 à $5.00 le 50 lbs; moyens $3.50 le 50 lbs.

Panais : $3.25 à $3.50, 12 cellos de 3 lbs.

Persil : $2.50 la douz. de paquets.

Poivrons : verts, $4.00 à $4.50 le boisseau.

Poireaux : .35 à $1.00 les douz.

Pommes de terre : $2.00 à $2.50 le 50 lbs; $4.75 le 100 lbs.

Radis : $2.00 à $2.25 pour 36 cellos de 1 lb.

Rutabaga : $2.00 à $2.50 le 50 lbs.

Tomates : de champ, rouges, $3.00 à $3.50 le 20 verres, $1.75 le 20 lbs.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
No 03-000-1
DANS LA COUR PROVINCIALE
(Chambre civile)
LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS, corps politique, ayant son siège social à Ste-Agathe-des-Monts, district de Québec,
demanderesse
et
CLAUDE DIGUIRE
défendeur
AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par les présentes donné à la défenderesse susdite et à toute autre personne qui peut être intéressée, qu'une requête pour jugement sommaire en faveur de la demanderesse susdite contre la défenderesse susdite a été présentée ce jour en la présente cause.
Québec, ce 11e jour de septembre 1973.
Le greffier de la Cour provinciale,
JEAN-LOUIS PICARD
Procureurs de la demanderesse
CLAUDE GIGUÈRE
défendeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
No 03-000-1
DANS LA COUR PROVINCIALE
(Chambre civile)
LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS, corps politique, ayant son siège social à Ste-Agathe-des-Monts, district de Québec,
demanderesse
et
CLAUDE DIGUIRE
défendeur
AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par les présentes donné à la défenderesse susdite et à toute autre personne qui peut être intéressée, qu'une requête pour jugement sommaire en faveur de la demanderesse susdite contre la défenderesse susdite a été présentée ce jour en la présente cause.
Québec, ce 11e jour de septembre 1973.
Le greffier de la Cour provinciale,
JEAN-LOUIS PICARD
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
No 03-000-1
DANS LA COUR PROVINCIALE
(Chambre civile)
LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS, corps politique, ayant son siège social à Ste-Agathe-des-Monts, district de Québec,
demanderesse
et
CLAUDE GIGUÈRE
défendeur
AVIS LEGAL
PUBLIC NOTICE is given that the defendant and any other person who may be interested, that a motion for summary judgment in favour of the plaintiff against the defendant has been presented this day in the present cause.
Québec, this 11th day of September, 1973.
(Signed) JEAN-LOUIS PICARD
Clerk of the Provincial Court
GILBERT, Attorneys for the plaintiff

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
No 03-000-1
DANS LA COUR PROVINCIALE
(Chambre civile)
LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS, corps politique, ayant son siège social à Ste-Agathe-des-Monts, district de Québec,
demanderesse
et
CLAUDE GIGUÈRE
défendeur
AVIS LEGAL
PUBLIC NOTICE is given that the defendant and any other person who may be interested, that a motion for summary judgment in favour of the plaintiff against the defendant has been presented this day in the present cause.
Québec, this 11th day of September, 1973.
(Signed) JEAN-LOUIS PICARD
Clerk of the Provincial Court
GILBERT, Attorneys for the plaintiff

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
No 03-000-1
DANS LA COUR PROVINCIALE
(Chambre civile)
LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS, corps politique, ayant son siège social à Ste-Agathe-des-Monts, district de Québec,
demanderesse
et
CLAUDE DIGUIRE
défendeur
AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par les présentes donné à la défenderesse susdite et à toute autre personne qui peut être intéressée, qu'une requête pour jugement sommaire en faveur de la demanderesse susdite contre la défenderesse susdite a été présentée ce jour en la présente cause.
Québec, ce 11e jour de septembre 1973.
Le greffier de la Cour provinciale,
JEAN-LOUIS PICARD
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
No 03-000-1
DANS LA COUR PROVINCIALE
(Chambre civile)
LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS, corps politique, ayant son siège social à Ste-Agathe-des-Monts, district de Québec,
demanderesse
et
CLAUDE GIGUÈRE
défendeur
AVIS LEGAL
PUBLIC NOTICE is given that the defendant and any other person who may be interested, that a motion for summary judgment in favour of the plaintiff against the defendant has been presented this day in the present cause.
Québec, this 11th day of September, 1973.
(Signed) JEAN-LOUIS PICARD
Clerk of the Provincial Court
GILBERT, Attorneys for the plaintiff

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
No 03-000-1
DANS LA COUR PROVINCIALE
(Chambre civile)
LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS, corps politique, ayant son siège social à Ste-Agathe-des-Monts, district de Québec,
demanderesse
et
CLAUDE DIGUIRE
défendeur
AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par les présentes donné à la défenderesse susdite et à toute autre personne qui peut être intéressée, qu'une requête pour jugement sommaire en faveur de la demanderesse susdite contre la défenderesse susdite a été présentée ce jour en la présente cause.
Québec, ce 11e jour de septembre 1973.
Le greffier de la Cour provinciale,
JEAN-LOUIS PICARD
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
No 03-000-1
DANS LA COUR PROVINCIALE
(Chambre civile)
LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS, corps politique, ayant son siège social à Ste-Agathe-des-Monts, district de Québec,
demanderesse
et
CLAUDE GIGUÈRE
défendeur
AVIS LEGAL
PUBLIC NOTICE is given that the defendant and any other person who may be interested, that a motion for summary judgment in favour of the plaintiff against the defendant has been presented this day in the present cause.
Québec, this 11th day of September, 1973.
(Signed) JEAN-LOUIS PICARD
Clerk of the Provincial Court
GILBERT, Attorneys for the plaintiff

Dow Jones

Bell Canada	36.37	36.75	+0.38
Bell Canada	36.37	36.75	+0.38
Bell Canada	36.37	36.75	+0.38

petites annonces

Coût des petites annonces

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	$2.00	$3.50
21 à 25	.90	$2.40	$4.20
26 à 30	$1.05	$2.80	$4.90
31 à 35	$1.20	$3.20	$5.60
36 à 40	$1.35	$3.60	$6.30

Les mots prenez mots d'une annonces PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN MAJUSCULES.

Arrangez à la ligne après : 10e le ligne. (minimum 10 lignes) Prais de service pour les numéros de casier : .. $1.00
Les numéros reçus pour les casiers sont envoyés à l'annonceur par la poste, sauf avis contraire.
Les annonces doivent nous parvenir lundi à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le mercredi pour publication le lundi.
En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour la 1re insertion, pour la première publication seulement. Il est donc important de vérifier votre annonce dès la première erreur non signalée par le propriétaire.
Facture non payée dans les 7 jours sujets à date de facturation, frais additionnels.

à propos Tél. : 522-4771

105 Argent à prêter

ARGENT A PRETER en premier hypothèque, deuxième ou troisième sur vos immeubles dans la Cité de Québec. Contactez Monsieur Gaston Carrier & Associés, Inc., Service financier, 1075, Boulevard Charest, Québec. Tél: 522-3613, 2317 2e-9 (24-16) 10C

130 Immeubles

POUR TOUT ACHAT — VENTE — REFINANCEMENT — CONSULTEZ — M. CHARLES-GUY MASSICOTTE — Société financière Québec-Mercantile courtier, Tél. rés. 849-3209 ou bureau 849-7211
37422 29 5 (24) 10 130

214 Cours Enseignement

Ecole Bisson, cours pour, aux, adultes, secrétariat, comptabilité, dactylo, sténo. Cours spéciaux : dactylographie (méthode rapide à 4 doigts), Cobol, Cobolscope. — Tél. 849-3221
37456 30-5 (24 fa) 214

226 Extermination (vermine)

TOUJOURS A VOTRE SERVICE pour ventes et achats D'IMMEUBLES ET COMMERCES
TRUST GENERAL DU CANADA
Le plus important Société de Fiducie canadienne-française
2 ave Chauveau, Qué. 688-0630
37418 29 5 (L.Merc.5, ou 24-19) 130

135 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX A LOUER Au 6e, 10 rue, Tél: 524-3511, 37420 19-10 (48 fa) 135

Condominium pour MEDECIN, spécialistes, dentistes, hommes d'affaires ou autres, situés, rue Cartier, Sillery, vers les 335, Boulevard Hamel, Tél.: 683-8930 ou 623-5127.
37813 16-10 (24 fa) 135

150 Commerces à vendre

Librairie-Papeterie-Souvenirs, bien située, Logement 4 pièces, stationnement, Bail renouvelable. Tél. 849-3221 ou 849-3640. Demander Gilles Bisson. — Société Canadienne Bisson, Inc. 1075, Boulevard Charest, Québec. Tél: 37314 29 5 (24 fa) 150
37869 17-10 (15 fa) 150

247 Réparation, Entretien

Inglis-RCA Kenmore
Service
pièces - réparations
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES
213, 3e avenue
Tél: 529-9479
37316 29-5 (L.mer.v. au 21-11) 247

253 Salons de beauté

CLINIQUE d'électrolyse "Terry"
Consultation gratuite, belle courbe, élimination définitive, garantie écrite. Cours privés, spécialisés, 1 à 1. Sur rendez-vous seulement. Mme Terry Lemieux, prop. 1, Ste-Foy, Québec. Tél: 842-1267
37459 17-10 (6 fa) 253

340 Logements à louer (Banlieue)

SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC
Place des Thuyas
Orsainville
Logements de 2 chambres à coucher
Exemple :
REVENU familial mensuel de $400.
Famille 2 enfants
Loyer selon échelle de la SHQ $85.
Déduction pour enfants $4.00
Déduction additionnelle (services) $3.00
Loyer à payer $78.00
Accessible aux locataires tous les jours de 9h. à 5h.
Pour information :
626-5675
(Rés.Mers.Sam. ou 11413) 340

341 Logements à louer

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE — Un, deux et trois appartements. Tél: 529-3035.
37422 13-10 (40 fa) 341

Le 640 St-Jean
COMPLEXE DOMICILIAIRE
AU CŒUR DE QUÉBEC
à proximité de la Colline Parlementaire
EXPOSITION IMMEDIATE
1½ — 2½ — 3½ - 4½
Appartements ou meublés.
Vous y trouverez : sécurité, confort, piscine intérieure, bain tourbillon, sauna, salle de jeux, salle de réception, garderie, service de nuit, service d'entretien, système d'alarme individuel, service de buanderie, système de machine d'entretien, système d'intercommunication, buanderie automatique, 24 heures par jour, service de lavage à sec automatique, ascenseurs automatiques, service de stationnement, service de conciergerie pour les locataires, terrains paysagistes, service de déneigement, service de sécurité, service de livraison, service d'entretien, système d'alarme individuel, service de buanderie, système de machine d'entretien, système d'intercommunication, buanderie

nécrologie

BILODEAU (Adine) — Au Foyer St-Sacrement, le 16 octobre 1973, est décédée Dame Adine Nadeau, épouse de feu M. Charles Bilodeau, autrefois de la paroisse St-Dominique. Elle laisse dans le deuil ses enfants et petits-enfants: M. et Mme Vivien Bilodeau (Françoise d'Orsonville), son petit fils ; Donald Bilodeau (Louise L'Amoureux), sa belle-sœur ; Mme Mary Bilodeau.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 19 octobre, à 10 heures 30.

Départ du funérarium

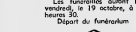

Lépine Ltée

300, chemin Ste-Foy, à 10 heures 15, pour l'église des Ste-Martyrs et au cimetière St-Charles.

17-10 (1 fs)

BOULANGER (Henri) — St-David, canné de Lévis, le 15 octobre 1973, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Henri Boulanger. Il demeurait autrefois à Ste-Claire, canné de Dorchester.

Il laisse dans le deuil sa mère : Mme Emile Boulanger ; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : Mme Aurélie Boulanger, M. et Mme David Boulanger, M. et Mme Léo Labelle (Lée), M. et Mme Léo Labelle (Léo), M. et Mme Cléopold Lemay (Marie-Ange), M. et Mme Léopold Bouilliez (Antoinette), M. et Mme Jean-Noël Drouin (Yvonne), M. et Mme Valérien Jean (Cécile), Mme Jean-Paul Gobeil, Mme Lorenzo Jean.

Les funérailles auront lieu jeudi le 18 octobre, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Paul-Boulanger Enrg. Inc. Coulombe, St-Edouard à 2 heures 30, pour l'église de St-Edouard et de là au cimetière Belmont.

17-10 (1 fs)

BURROUGHS (Arlie) — Québec, le 16 octobre 1973, à l'âge de 96 ans, est décédée Mlle Arlie Burroughs, fille de feu Dr Arthur Burroughs et de feu Dame Alma Beaudry. Elle demeurait au 1045, boul. le Saint-Cyrille Ouest.

Elle laisse dans le deuil ses neveux et nièces : M. et Mme Alfred Mattig (Gabrielle Plan), et Mme Antonia Pelletier (Cécile Dion) de Québec, l'i. et

Mme Valois Bourbonnais (Simone Dion) de Dorval, et Mme Jean-Paul Bourbonnais (Colombe) de Québec, Mme Paul Dion (Isabelle Gerin-Lajoie) de Québec, Mme Roland Dion, Mlle Jeanne Dion, Mlle Marie-Anne Dion, Mme John Rath (Thérèse Cormier) de East Concord, New Hampshire, ainsi que plusieurs autres neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 octobre, à 2 heures et 10 mois, et décédée accidentellement Mlle Sylvie Tremblay, fille de M. Amadet Tremblay, et de Dame Francine Bernier, de la paroisse de Lawrenceville, Co. Lotbinière.

Elle laisse dans le deuil outre ses parents, ses frères et sœurs : Hervé (Rolande "Sauvageau", Lise (Mme Jean-Claude Bélanger), Micheline (Mme Jacques-Emile Lesieur), Paulette, Rita (Mme Michel Jacques), Richard, Jean-Michel, Danielle.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 octobre, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Paul-Boulanger Enrg. Inc. Coulombe, St-Edouard à 2 heures 30, pour l'église de St-Edouard et de là au cimetière Belmont.

17-10 (1 fs)

CHOQUETTE (Adrienne.) — A l'hôpital Saint-Sacrement, à Québec, le 13 octobre 1973, à l'âge de 58 ans et 3 mois, est décédée Adrienne Choquette, épouse du Prix Juvénal 1954, Grande Lauréate du Jury des Lettres 1961.

Elle était la fille du docteur Henri Choquette et d'Albertine Amyot, de Trois-Rivières.

Adrienne Choquette était l'auteur de nombreux livres dont le fameux "Rue Deschambault", "Fabienne Rue Notre-Dame, à Notre-Dame-des-Laurentides.

Les funérailles auront lieu le mercredi 17 octobre, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Lemieux, Lemieux & Cie Ltée, 1023, route de l'Eglise, Ste-Foy à 9 heures 45, pour l'église Ste-Mathieu et de là au cimetière Belmont.

Le salon sera ouvert à partir de 2 heures mercredi et ce jusqu'à 10 heures 30 jeudi.

17-10 (2 fs)

carrière se dirigera vers Montréal où l'écrivain sera inhumé le 20 octobre, auprès de ceux des Nôtres.

Pleurent sa perte, ses frères et ses belles-sœurs : M. et Mme Jean-Baptiste de Montigny, de Québec.

Les funérailles auront lieu mercredi le 17 octobre, à 2 h. 30.

Départ de la résidence funéraire Adrien Paquet de Issoudun, à 2 heures 45, pour l'église de Issoudun et de là au cimetière paroissial.

16-10 (1 fs)

POIRIER (Marie-Louise) — A Lévis, le 15 octobre 1973, à l'âge de 86 ans, est décédée Dame Marie-Louise Fournier, veuve de feu M. Albert Poirier. Elle demeurait autrefois à Lauzon.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Mme Jean-Baptiste (Rolande) Roberge, Mme Jean-Marie Fortier, Mme Jean-Claude Lortie, Mme Emile Fortier, Mme Jean-Claude Lortie, Mme Emile Sanschagrin, Mme Amédée Talbot.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 octobre, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Gauthier Ltée, 239, St-Joseph, Lévis à 9 heures 15, pour l'église de Ste-Bernadette et de là au cimetière Belmont.

16-10 (3 fs) mon.

PAGEAU (Joseph - Honoré) — Au Foyer St-Sacrement, à Québec, le 15 octobre 1973, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Joseph-Honoré Pageau, époux de feu Dame Hélène Aubé.

Les funérailles auront lieu mercredi le 17 octobre, à 2 h.

Départ de la résidence funéraire Adrien Paquet de Issoudun, à 2 heures 45, pour l'église de Issoudun et de là au cimetière paroissial.

16-10 (1 fs)

LEGARE (Antoinette) — A l'hôpital St-Antoine-de-Charlesbourg, le 16 octobre 1973, à l'âge de 79 ans, est décédée Dame Antoinette Bédard, épouse de M. Frédéric Légaré, qui est demeurait au 261, boul. Val-Bélair, Loretteville.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, petits-enfants et belles-filles : M. et Mme Roger Légaré (Madeleine), Gertrude, Mme Alexandre Légaré (Lucie Dumais), M. et Mme Charles Légaré (Jeanne), Mme Jean-Baptiste (Marietta), M. et Mme Jean-Baptiste Légaré (Estelle), Mme Jean-Paul Légaré (Jeanne), M. et Mme Maurice Légaré (Lucienne), M. et Mme Gérard Légaré (Yvette Bérubé), Lucille, M. et Mme Marc White (Cécile), D-ère Jean-Paul Légaré, ainsi que les frères et belles-sœurs : Mlle Antoinette Bédard, Mme Alfred Giroux, M. Alexandre Gingras, Mme Alexandre Bédard, M. et Mme Antonio Bédard, M. et Mme Jean-Baptiste Bédard, M. et Mme Alexandre Gingras, Mme David Gingras, plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 19 octobre, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Félicbaux Inc, 960, St-Joseph, Loretteville à 9 heures 45, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial.

17-10 (1 fs)

LEMIEUX (Pierre) — Au Lac Sept-Iles, le 15 octobre 1973, à l'âge de 27 ans, est décédé accidentellement M. Pierre Lemieux, employé dans au ministère de l'Agriculture, époux de Dame Hélène Gagné Couture. Il demeurait au 2174, rue Cloutier Ste-Foy.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Mlle Cloire et Sylvio Lemieux, ses beaux-parents : M. et Mme Georges-Auguste Couture, ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs : M. et Mme Guy Lemieux (Andrée Maheux), Mme Jacques Marchand (Marguerite), M. et Mme Charles-Edouard Tremblay (Frontebal), Mlle Madeleine Lemieux, M. et Mme Anonio Couture (Pierrette Houde), Mlle Gertrude Couture, M. et Mme John McAnulty (Lucille Couture), M. et Mme David Couture (Marguerite Kirouac), M. et Mme Tom Mastriani, l.l. et Mme Arnold Groal (Madeleine).

Les funérailles auront lieu vendredi, le 19 octobre, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 1023, route de l'Eglise, Ste-Foy à 9 heures 45, pour l'église Ste-Mathieu et de là au cimetière Belmont.

THIVIERGE (André) — Au Lac-Saint-Jean, le 15 octobre 1973, à l'âge de 35 ans et 6 mois, est décédé M. André Thivierge inspecteur-conseil, époux de Dame Rose-Aimée Bouchard. Il demeurait au 845, rue de Mons.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Michel, Francis-Guy, Stéphane, Eric, son père et sa mère. M. et Mme Joseph-Eugène Thivierge, son frère : M. Roger Thivierge (Lac-Saint-Jean), Mme Roger Thivierge (Colette Bouchard), M. et Mme Jean-Claude Thivierge, Mme Jean-Guy Langlois, M. et Mme Raynold Mannering, M. et Mme Jacques Gauthier, M. et Mme Jacques Mannering, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 octobre, à 9 heures 30.

Départ du funérarium

Lépine Ltée

2815, chemin des Quatre-Bourgeois à 9 heures 15, pour l'église Notre-Dame de Foy et de là au cimetière Belmont.

17-10 (2 fs) lun.

TREPANIER (André) — A Québec, le 14 octobre 1973, à l'âge de 23 ans, est décédé accidentellement M. André Trépanier, époux de Dame Suzanne Rea. Il demeurait au 200 avenue du Manoir, Les Ecureuils.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son père et sa mère : M. et Mme Roger Trépanier (Marie-Anne Fiset) ; ses frères et sœurs : Angéline, Marie (Mme Jean-Claude Lebreque), Marcel (Denise Gingras), Raynold (Hélène Richard), Cécile (Mme André Dandi) (Lyne Gagnon), Benoît, Claire, Clémence, Suzanne, ses beaux-frères M. et Mme Wilfrid Roy.

Les funérailles auront lieu mardi le 18 octobre, à 11 h.

Départ de la résidence funéraire D. Denis Inc., 324, Notre-Dame, Québec à 10 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière paroissial.

16-10 (2 fs)

TREPANIER (Yvon) — A St-Prosper, le 14 octobre 1973, à l'âge de 23 ans, est décédé accidentellement le Caporal Yvon Trépanier, fils de Joachim Trépanier et de Dame Irène Lacroix. Il demeurait au 30 rue Bellevue.

Il laisse dans le deuil outre ses parents, ses frères et sœurs : Raynold, Georges, Marc, Michel, Robert, André, Alain, Denis, Mme Jean-Noël Lacroix (Diane), Mme Raymond Lacroix, ses neveux : Jacques et Steve Lacroix, ainsi que plusieurs oncles et tantes.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 octobre, à 2 heures.

Départ du funérarium

Lépine Ltée

300, chemin Ste-Foy à 2 heures 15, pour l'église Notre-Dame de Lourdes et de là au cimetière Belmont.

17-10 (1 fs)

SERVICE ANNIVERSAIRE

LABERGE — Samedi, 20 octobre 1973, à 8 heures 30, en l'église de St-Sauveur, sera chanté le service anniversaire de Dame Josaphine Labrèche, épouse de feu Joseph Laberge. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

17-10 (2 fs) S.A.

Services spéciaux

VILLENEUVE - Monuments funéraires, manufacturier depuis 1897, ouvert samedi. Venez comparer. 1001, boul. Charest Est, Québec. 523-1262.

37966 6-10 (24 fs) S.S.

à propos

livré à votre porte tôt chaque matin

Prix à la semaine
(payable au parcours)

Dimanche ou samedi (7 jours) :	$1.15
Lundi au samedi	(6 jours) : $0.90
Samedi ou vendredi	(5 jours) : $0.75

Téléphonez :
529-0411

HEURES D'AFFAIRES
lundi au vendredi : 8 hres à 18 hres.
samedi et dimanche : 9 hres à 12 hres.

Ca ne marchera pas?

Je ne peux que m'inscrire en désaccord avec ceux qui déclare que le Québec n'est pas prêt pour les Jeux olympiques, c'est-à-dire qu'aucune ville au monde n'est véritablement prête pour ce genre de manifestation. Munich n'était pas prête, non plus. Seul Moscau pourrait faire exception, mais à la suite des jeux universitaires de cet été, là encore le problème peut se poser. Ici, c'est toujours la même rengaine, "on n'a pas les moyens". Pourtant Vancouver, en 1954, n'avait pas non plus les moyens de présenter les Jeux de l'Empire.

Montréal 1976

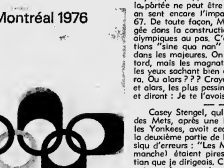

Est-ce que cela fait partie de notre patrimoine d'être d'éternels pessimistes? La question mérite d'être posée. Elle me rappelle l'histoire de deux pessimistes qui voulaient traverser un lac. L'un des deux répliqua : "Ce ne marchera pas".

C'est toujours la même histoire. Lorsque les Expos ont obtenu une franchise dans la ligue Nationale de baseball, en 1972, il y avait ceux qui ont dit et qui disent encore : "Ca ne marchera pas". Il y a encore ceux qui ne croient à la valeur du Carnaval de Québec. Lorsque Gérard Balduc et Paul Dumont se sont présentés devant le bureau de direction du Carnaval 1960, pour soumettre leur projet de tournoi pee-wee, les directeurs de l'époque n'y croyaient pas et ils ont condescendus à verser $500, pour lancer le mouvement. Crayez-moi, ce n'est pas le Père Bernier qui s'en plaint, aujourd'hui.

Que les Jeux de Montréal coûteront quelque chose, c'est certain pas un doute, mais les paroles optimistes du maire Drapeau. Mais ce qui est certain, c'est qu'à l'instar d'Expo 67, les jeux rapporteront des dividendes dans la période ne peut être mesurée. Aujourd'hui, on sent encore l'impact économique d'Expo 67. De toute façon, Montréal est déjà engagée dans la construction d'un stade couvert, olympiques au pas. C'est là l'une des conditions "sine qua non" de l'entrée des Expos dans les ligues majeures. On est même déjà en route, mais les magnats du baseball ferment les yeux sachant bien que cela se concrétisera. Ou alors ??? Crayez-moi, ça va marcher et alors, les plus pessimistes feront vire-capot étant : je le savais bien, moi.

Casey Stengel, qui fut le premier gérant des Mets, après une brillante carrière avec les Yankees, avait ceci à dire au sujet de la deuxième partie de la série mandiale, classique d'erreurs : "Les Mets d'aujourd'hui ils ressemblent étrangement à la première édition que je dirigeais. Ce sont les éliminatoires qui sont le meilleur entraînement. Ce durera trop longtemps et les gars sont vidés". Bravo Casey ! même si tu ne lirai jamais cet article.

Green Acres Dave, que Guy Paquet, André Mossicatte et Roger Caron ont réclamé au prix de $1500, pourrait s'avérer l'aubaine de l'année. Dave, qui a remporté trois fois l'acquisition, il a gagné ses deux courses victorieuses de 1972 et 1973 en bourses. Encore un petit effort, et ce trotteur aura déjà payé ses nouveaux propriétaires . . . My True Lady était le favori de la série Lou-Pérez, mais mais Handle With Care a pris le paquet dans l'arrière-cour. Elle pourrait s'en valu des bourses de $96,000 pour son propriétaire. Elle doit participer à deux épreuves, à Yonkers et Liberty Bell, pour des bourses de $45,000 et $35,000 respectivement. Une victoire et un deuxième place lui vaudraient de battre le record de Ramatlie Hanover pour les argents gagnés par une pouliche de deux ans victoires. Elle pourrait d'établir un record pour le nombre de victoires à cet âge-là. Le record est détenu par Thimble depuis 1970.

La seule nuance, c'est que Thimble n'avait pas gagné sa première course . Bob Hilton, dans un beaucoup entendu parler en 1972, à cause de ses présences à Montréal et à Québec, continue à connaître des succès. Son dernier gagnant, en 1973, a valu $7,500 à Gratien Deschênes. Il a payé $14.80 sur le "nez" . . .

— — —

Le journaliste américain, Nicolas von Hoffman (connais pas), écrit : "Mohamed Ali vient de signer un contrat pour une série d'émissions de variétés à la télé, au 1 chanteres et danseuse. On sait qu'un boxeur est fini lorsqu'il doit se lancer dans le vaudeville" . . . Il ajoute : "Ali est celui qui est venu le plus près d'être un Cyrano de Bergerac américain. L'adversaire qui ne pauvoir être frappé, qui disposait de ses vis-à-vis en faisant des rimes à la Cyrano" . . . "A la fin de l'envoi, je tauche . . .".

— — —

L'announceur-maison au Caïlsée qui a connu le plus de succès en démontrant à un spectateur de déplacer sa voiture fut Jean Paulial tie même, pas l'autre). Il s'était adressé ainsi par la voix de son micro : "On demande au propriétaire de l'automobile portant l'immatriculement ABC de bien vouloir se rendre à son automobile. Elle est en feu". Il n'en fallait pas plus pour que la moitié de la foule sorte pour assister au spectacle incendiaire . . . Lorsque Jackie Stewart disputa ou'à compter de maintenant il n'est plus pilote automobile, cela ne veut pas dire qu'il sera complètement absent de la course. Il aura lu l'autre, an apprendra qu'il est devenu gérant d'une écurie . . .

A VENDREDIL

Les propos de Louis Chassé

Du 7 au 9 décembre à Québec

Tenue du congrès annuel de la CSQ

Le congrès annuel de la Confédérations des Syndicats Québécoise se déroulera au Château Frontenac du 7 au 9 décembre prochains alors que quelques centaines de délégués congressistes se réuniront à Québec afin de participer à une fois de plus sur les différents problèmes du secteur amateur.

Ce congrès en est un d'importance puisqu'il coïncidera avec le cinquantes anniversaire de fondation de la Confédération des Syndicats du Québec.

Après 5 ans d'existence, le moment est venu de faire le point sur les réalisations passées et les perspectives d'avenir du sport amateur québécois.

"Faire le point" sur cinq années d'existence, tel est le thème général du Congrès du cinquantième anniversaire. Il y aura évidemment entre autres grands thèmes qui feront l'objet des assises annuelles. Les congressistes seront appelés à se prononcer sur l'opportunité ou non de reconduire la fédération comme telle.

Les structures d'organisation comités, lignes, services de recrution, sport scolaire, 2. les degrés de participation, l'orientation, composition, des comités techniques, 3. le développement d'activités, 4. l'accès aux équipements installations.

Le président d'honneur du congrès sera Jacques Rousseau "Québécois" présenté le dimanche après-midi.

Cette évaluation de la

tration de la "Société d'assurance des Sports amateurs" ainsi que de la Jeunesse Franco-phone et celle de l'année des Olympiques de Montréal 1976 par excellence; l'équipe par excellence; l'équipe par excellence; l'équipe

En 1976

Le sort des Jeux d'Hiver sera décidé à Innsbruck

VIENNE (PA) — Selon certains directeurs du comité organisateur d'Innsbruck, Autriche, les J. O. d'hiver 1976 devront prouver leur justification.

"On a exprimé des doutes au sujet des Jeux d'hiver", a déclaré Fred Sinowatz, ministre autrichien de l'Education et président du comité organisateur, en faisants allusion à l'aversion bien connue de l'ancien président du CIO Avery Brundage".

En organisant des "Jeux simples", l'Autriche devra prouver que de tels jeux peuvent être présentés par de petits pays et non seulement par les "Etats géants".

Innsbruck, qui avait présidé les Jeux 1964, a remplacé Denver, qui a dû se désister après référendum.

Selon le maire Alois Lugger, "des deux simples sont à Sapporo et a dû encaisser corrects athlétiquement, mais sans hue".

Kleo avait démissionné à la suite de la réunion nationale autrichienne au sujet de Schranz.

Quant aux coûts des J. O. d'hiver, les directeurs l'évaluent à $3.3 millions pour l'organisation, de $5.5 à $6.6 millions pour l'adaptation des bases actuels, environ $12 millions pour le village olympique et $6 millions pour le centre de presse.

Toutefois, ils insistent sur le fait que le village et le centre de presse étaient déjà prévus depuis quelque temps comme projet d'habitation et centre collégial.

Kleo était président de l'Association autrichienne de ski

Selon le secrétaire du comité de la organisateur, Karl Lindner, Kleo, les Jeux seront présentés sur la base faite en droit de la réduction des dépenses, tant au lieu de six ordinairement.

Les Jeux seront présentés dans une même entente qu'en 1964, à l'exception des pistes de bobsleighs et luges.

Amateurisme

Kleo espère que le problème d'amateur, qui a marqué les J. O. de Sapporo en 1972, sera réglé par le CIO l'an prochain.

Selon Kleo, on pourra y arriver en modernisant les règlements anciens.

Le match sur roulettes (roller-derby) est peut-être populaire à la télévision, mais il n'a pas dérangé plus de 2,000 personnes hier soir au Colisée. Il est vrai qu'il y avait la compétition de la série mondiale toutefois. (Photos, Marcel Laforce)

Au club de curling Jacques-Cartier

27 octobre
Cocktail et soirée d'ouverture;
30 octobre
Cours et pratiques;
1, 2, 3 novembre
Compétition de doubles-mixtes, classes A et B — tirages au sort (4 bouts), 5, 9, 8, 10 novembre
Compétition mixte pour les membres du club. Parties de 8 bouts ... catégories A et B. Commanditaire : Jacques-Cartier "Banquet aux 15, 19, 22, 26, 29 novembre
Compétition mixte A et B pour les membres du club. Commanditaire : M. Paul-E. Lavoie "Le Baron Rouge".
16, 17, 18 novembre
Premier événement à caractère provincial pour la saison qui débute : "La Chien d'Or"... bonspiel invitation pour dames. Toutes les parties au Jacques-Cartier.
23, 24, 25 novembre
Bonspiel invitation "Olivier Dumont" (hommes). Toutes les parties seront jouées au Jacques-Cartier.
30 novembre, 1, 2 décembre
Tournoi P.Q.C.A. ouvert (hommes). Echelle provinciale. Parties de 10 bouts jouées au Jacques-Cartier et au Cambrai. Samedi soir : danse au Jacques-Cartier . . . dimanche : après-midi : finales au Cambrai.
7 au 9 décembre
Premier inter-club mixte. Parties jouées au Cambrai et au Fleur-de-Lys. Commanditaire : "Du Vallon Chrysler . . .".

Parents!

Devenir exemplaire, c'est la chance pour la jeune garçon de compléter sa formation. La Revue de journaux développe la sens des responsabilités, apprend la valeur de l'argent, tout en s'intéressant au contact avec la public.

Envoyez votre fils à l'école de la vie. "à propos" est prêt à lui donner sa chance.

Pour information

à propos

529-0411

Sport en bref

TORONTO (P.C.) — Marion Latinoro, du Calgary, et Cord Judges, du Montréal, ont été couronnés à 256 d'ouverte chaun pat au Cambrai. Samedi la LCS, après avoir été bannis du jeu récemment à la suite de bagarres.

MINNEAPOLIS (PA) — Les North Stars du Minnesota, de la LNH, ont envoyé le gardien Fernand Rivard et le défenseur Bill Flagel à leur filiale de New Haven, de la LAH.

Ligue junior "B" du St-Laurent

OCTOBRE			
30	St. Ant.-Lorette vs Pont-B.		
DÉCEMBRE			
2	St-Romuald vs Montmo.		
2	Pont-Rouge vs Gifford		
2	Ste-Marie vs Pont-Rouge		
2	Gifford vs St-Romuald		
2	Ste-Marie vs St-Romuald		
2	Ant.-Lorette vs Pont-B.		
2	Montmagny vs Ste-Marie		
2	Ant.-Lorette vs Ste-Marie		
2	Montmagny vs Ste-Marie		
2	St-Romuald vs Ste-Marie		
2	Pont-Rouge vs Montmo.		
2	Gifford vs St-Romuald		
2	Ant.-Lorette vs Ste-Ma.		
2	Ant.-Lorette vs St-Rom.		
NOVEMBRE			
4	St. Montmagny vs Ste-Marie		
4	St. Gifford vs Pont-Rouge		
4	St. Ste-Marie vs Gifford		
4	St. Montmagny vs Pont-R.		
4	St. St-Romuald vs Ant.-Lor.		
4	Ste-Marie vs St-Romuald		
4	Pont-Rouge vs Montmo.		
4	St. Ant.-Lorette vs Gifford		
4	St. Gifford vs Ant.-Lorette		
4	Ste-Marie vs Pont-Rouge		
4	Montmagny vs St-Rom.		
4	Gifford vs St-Romuald		
4	Ste-Marie vs Ant.-Lor.		
4	Montmagny vs Ste-Marie		
4	Pont-Rouge vs Ste-Marie		
4	Montmagny vs St-Rom.		
4	Gifford vs Pont-Rouge		
4	St. Ste-Marie vs Gifford		
4	St. St-Romuald vs Ant.-Lor.		
4	Gifford vs St-Romuald		
4	Pont-Rouge vs Montmo.		
4	St. Ant.-Lorette vs Gifford		
4	St. Gifford vs Ant.-Lorette		
4	Ste-Marie vs Pont-Rouge

Yogi Berra neuf ans plus tard

Il y a neuf ans, Yogi Berra était congédié comme pilote des Yankees pour avoir perdu la 7e partie de la série mondiale à St-Louis. Le gérant-général Ralph Houk a essayé d'autres hommes dans les années suivantes à la place de Yogi et finalement a dû se nommer lui-même pilote. Rien n'y a fait: les Yankees n'ont pas participé à la série mondiale depuis lors.

Yogi est en train de prouver que, malgré son langage simpliste et une physionomie qui porte plus à sourire qu'à obéir, il est un excellent meneur d'hommes. Et il connaît son baseball à fond, même s'il n'écrira jamais un mot dans le bouquin pour tenter de l'expliquer. Comme disait Casey Stengel dans son style imagé: "Monsieur Berra sait des choses qu'il ignore qu'il sait".

En d'autre termes, ne lui demandez pas pourquoi il fait tel jeu dans telle circonstance, mais vous pouvez être sûr que c'est la décision qu'il faut prendre: c'est encré dans sa personne à force de répéter ces gestes qui l'ont mené à tant de championnats.

La grande chance de Yogi, c'est que les propriétaires des Mets ont résisté à la tentation de le congédier au milieu de l'été, alors que la presse sportive newyorkaise réclamait sa tête. S'il avait été congédié, il aurait une autre fois payé pour les décisions du gérant-général.

DES ECHANGES A RETARDEMENT

On demandait à Whitey Herzog, ancien patron des clubs-fermes des Mets, ce qui était arrivé des produits de l'équipe. "On en a de très bons, répondit-il, mais ils jouent un peu partout dans les deux ligues". Qu'il suffise de mentionner les Ryan, Bibby, Singleton, Foli, Jorgenson, Stanton, Stram et Falkers.

L'homme dont les amateurs de New York s'ennuient le plus est évidemment Nolan Ryan, surtout depuis qu'il a pris la manchette avec ses retraits au bâton à profusion dans l'Américaine, se permettant même de battre le record de Sandy Koufax. Mais Ryan a de même craint que les Mets ont fait une bonne affaire pour lui. "Je suis heureux, dit-il, je n'aurais jamais eu ma chance en lançant no 4 ou no 5 à New York? Il y a des jours de pluie, des congés, et puis si le lendemain Tom Seaver est prêt, vous perdez votre tour".

Les Mets n'ont pas eu ce qu'ils voulaient pour Ryan, car leur première idée était de tenter d'obtenir Ron Santo, des Cubs. Quand ce marché est tombé à l'eau, ils ont agité pour Jim Fregosi, qui n'a pas fait de merveilles, mais on ne peut pas dire qu'ils ont réellement manqué Nolan Ryan.

Quant au marché pour Rusty Staub, c'est le genre de transaction qui doit profiter aux deux équipes. Foli, Singleton et Jorgensen remplacent les Expos sur le carte, mais Staub avait le coup de bâton qui pouvait permettre aux Mets de remporter le titre.

MIEUX VAUT TARD

Ce fut une année misérable pour Staub l'an dernier et pour une bonne partie de la présente saison, à cause d'une blessure à une main. Comment peut-on espérer des coups retentissants d'un gars que la douleur empêche de tenir proprement son bâton?

Malgré cela, il est revenu au jeu à temps pour participer à la fantastique parade du dernier mois et il a fait plus que quiconque pour éliminer les Reds de Cincinnati avec trois circuits, les trois contre des lanceurs gauchers. Il peut encore faire gagner la série mondiale s'il atteint 80% d'efficacité malgré sa blessure au dos.

Là où Berra a dû faire un choix, c'est quand Tug McGraw s'est mis à perdre des contrôles terribles qui l'avait coûtumé de sauver. On a réclamé la tête de Berra. Mais un jeu comme Game Mauch l'année où il a décidé de foncer avec Mike Marshall malgré l'opinion publique, Berra a décidé de jouer sa popularité et peut-être son poste avec McGraw. Un jour où il avait été vertement critiqué de faire confiance à un lanceur imprudictif, il appela de nouveau McGraw en relève et lui remit la balle en disant: "Je vais gagner ou mourir avec toi". Tug a retrouvé son efficacité aussi saudainement qu'il l'avait perdue. Staub et McGraw ont donné raison à Berra; mais Ryan a encore avec les Mets, je ne crois pas qu'il pourrait être débutant dans un match de la série mondiale.

Qu'il gagne ou qu'il perde la série, Berra a prouvé cette année qu'il était un digne élève de Casey Stengel. Le jour où les Mets n'en voudront plus, les autres clubs se l'arracheront.

L'ANECDOTE DU JOUR

On demandait à Lee Trevino ce qu'il pensait de Watergate. "Je ne sais pas, je n'ai jamais joué sur ce parcours-là".

Ici et là.

La série Oakland-Baltimore a attiré 175,833 spectateurs, alors que la capacité des deux stades aurait permis 255,000. Il est malheureux que les deux meilleures équipes de l'Amérique jouent dans des villes qui n'en veulent pas. — Jean-Marc Paradis a été élu vice-président de l'association canadienne des arbitres de baseball. — Les Sportifs du Québec auront une excursion nouveau genre samedi à Montréal. On assistera au match Winnipeg-Alouettes l'après-midi et aux courses le soir. Ils seront les invités de l'ex-président Luddy Fitzpatrick à un souper au Holiday Inn Châteaubriand. — Nos condoléances au confrère Guy Lemieux affligé du tragique décès de son frère Pierre.

Les propos de Jean Pouliot

LISEZ

à loisir

UN SUPPLEMENT DE 32 PAGES GRATUIT le dimanche dans "à propos".

Horaire TV
Choix d'émissions
Cinéma
Reportages
Spectacles
Gastronomie

18 Oct. Toronto vs Nordiques
19 Laval vs Remparts
20 New-York vs Nordiques
21 Cornwall vs Remparts
22 Lutte Grand Prix

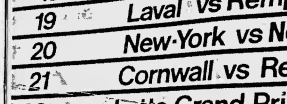

Le Colisée de Québec, en qui plusieurs voyaient un éléphant blanc pour la capitale provinciale, ne manquent sûrement pas d'attractions dans le moment. Comme en fait foi la liste des événements affichée dans le lobby, il sera occupé cinq jours d'affilée à compter du jeudi, soit deux fois par les Nordiques et les Remparts et finalement par le lutte Grand Prix. (Photo, Marcel Laforce)

Au badminton

Les Russes s'en viennent pour gagner

Par Jean POULIOT

"Quand les Russes sortent, c'est parce qu'ils sont prêts. Telle est l'opinion exprimée par Yves Paré, directeur technique de l'association de badminton du Québec et joueur de l'équipe canadienne de la coupe Thomas, lors d'une réunion d'information cantinent la venue d'une équipe russe le 2 novembre au PEPS de l'université Laval.

Jean-Marc Paré, président de l'Association provinciale, a donné aux membres de la Galerie Sportive réunis chez Lebat les détails de la visite qui commencera par un match opposant le champion junior canadien Denys Martin et son coéquipier Jean-Claude Goutier à l'équipe de double no 1 du Québec composée de Jean Masson et Claude Methot.

Première sortie

La Russie devient la septième nation à effectuer une tournée canadienne depuis son lancement, en 1967, du programme de visites internationales qui s'est avéré un grand succès. La popularité qu'a acquise le Canada, et le Québec, comme hôte est telle qu'on songe à accorder la finale de la coupe Thomas à la ville de Québec en 1975, soit la première fois qu'on quitte le continent asiatique.

Les Russes ne seront à leur première sortie, mais les rencontres qu'ils ont disputées sur leurs courts montrent qu'ils ont atteint un fort calibre international. Entre autres, le champion britannique Ray Stevens a dû vaincre Sprigg valeureux par les Soviets à l'automne de 1972.

Poulson-Paré

Le Canada, qui est classé 8e ou 4e au monde, ayant obtenu la demi-finale de la coupe Thomas, pourra compter sur son joueur no 1 Jamie Paulson, 21 ans, qui a remporté l'offre d'une tournée à Singapour pour avoir le privilège d'affronter les Russes. Paulson vient en effet de remporter le championnat de l'ouest ontarien Victoire, 27 ans et de très coéquipier en double, Victor Shvedko, 31 ans, avec qui il détient également le titre national.

L'admission générale sera de $1, et les billets réservés $2. Le programme débutera à 19.30 vendredi soir le 2 novembre et se composera de plus du double tout-Québec, deux compagnes et un double Russie-Canada.

Joueurs de calibre

"Au contraire de l'équipe Nationale de Chine, qui a effectué une tournée au Canada en 1971, nous permettant même de remporter quelques matches alors qu'on les sait supérieurs, il est évident que les joueurs soviétiques ne viennent pas au Canada "pour apprendre" mais plutôt dans le but certain de nous vaincre", commentait Yves Paré.

Deux joueurs soviétiques seulement prendront part à cette tournée. Il s'agit du champion de l'URSS Kuatkine Vyvlov, 27 ans et de très coéquipier en double, Victor Shvedko, 31 ans, avec qui il détient également le titre national.

L'admission générale sera de $1, et les billets réservés $2. Le programme débutera à 19.30 vendredi soir le 2 novembre et se composera de plus du double tout-Québec, deux compagnes et un double Russie-Canada.

Yves Paré, directeur technique de l'association provinciale de badminton et joueur de l'équipe canadienne de la coupe Thomas, est venu à Québec hier pour donner les détails de la visite des meilleures raquettes russes au PEPS vendredi le 2 novembre. On le voit ici chex Lebat en compagnie du président Jean-Marc Daré et de Mac Tessier, représentants du Québec auprès de l'Association canadienne. (Photo,Marc et Laforce)

ASIEQ

L'Association Sportive Intersoulistique de l'Est du Québec a tenu en fin de semaine son 2e tournoi provincial de badminton, réunissant les champions de badminton, l'équipe institution provenant deux joueurs un simple, masculin et féminin, deux équipes en double masculin et féminin, et une équipe de double mixte.

Les vainqueurs de cette première étape sont:

Simple féminin: Hélène Blackburn (S-F), Hélène Fiset (S-F).

Simple masculin: Denys Martin (S-F), Claude Durval (Lam).

Double féminin: R. Pépin et M. Durand (Garneau); C. Lizotte et C. Leclerc (Garneau).

Double masculin: R. Déry et G. Bédard (Lam); S. Pérusse et Roland Drolet (Garneau).

Double mixte: Lucie Moore et Jean-Marc Foreada (S-F).

Le classement final de la compétition qui avait été organisée au coupe de Ste-Foy par Roland Drolet est le suivant:

	M	F	Total
Ste-Foy	31	27	58
F. X. Garneau	19	23	42
Limoilou	26	16	42
Campus Cap-Rouge	12	0	12
Lévis-Lauzon	2	0	2

Le classement final de la compétition qui avait été organisée au coupe de Ste-Foy par Roland Drolet est le suivant:

Simple masculin: Denys Martin (S-F), Claude Durval (Lam).

Double féminin: R. Pépin et M. Durand (Garneau); C. Lizotte et C. Leclerc (Garneau).

Double masculin: R. Déry et G. Bédard (Lam); S. Pérusse et Roland Drolet (Garneau).

Double mixte: Lucie Moore et Jean-Marc Foreada (S-F).

Le classement final de la compétition qui avait été organisée au coupe de Ste-Foy par Roland Drolet est le suivant:

	M	F	Total
Ste-Foy	31	27	58
F. X. Garneau	19	23	42
Limoilou	26	16	42
Campus Cap-Rouge	12	0	12
Lévis-Lauzon	2	0	2

Les Jets de Winnipeg, de l'Association mondiale de hockey, ont annoncé aujourd'hui que le joueur de centre Fran Huck, retranché cette année par les Blues de St-Louis, de la ligue Nationale, a signé un contrat avec l'équipe. Les termes de l'entente n'ont pas été dévoilés. (PC)

Football scolaire

Voici les résultats des parties de football de la fin de semaine:

Junior:

St-Pats 32, Cardinal Roy 0
Jolliet 12, Perrault 21
St-J.-Eudes 20, Brébeuf 6

Senior:

Jolliet 18, Séminaire 0
Brébeuf 22, Perrault 1
Q.H.S. 16, C. Roy 0
Jeunes à venir:

Junior:

20 octobre
Brébeuf vs St-Pat's (Plaines, 9h.30)
Perrault vs Q.H.S. (Q.H.S., 9h.30)
Jolliet vs St-J.-Eudes (Jésuites, 9h.30)

Senior:

20 octobre
St-Pat's vs Séminaire (Plaines, 1h.30)
Q.H.S. vs St-J.-Eudes (Q.H.S., 1h.30)
Perrault vs C.-Roy (Jésuites, 1h.30)

21 octobre
Brébeuf vs Jolliet (Plaines, 1h.30)

Ce pourcentage est remonté à 3.7 pour cent en 1972-73. Cette année il est remonté de plus d'un point pour atteindre 4.8 pour cent. Durant cet été éliminatoires, le nombre de téléspectateurs est de 12 pour cent plus d'yeux élevé à un peu plus de 10,000,000 par match. Chaque équipe joue 38 matches à domicile et la plus part des amphithéâtres où les matches sont disputés continuent 16,000 sièges. Les 10,000,000 de téléspectateurs qui ont suivi chacun des matches des éliminatoires à la Soirée du hockey le printemps dernier regardaient complètement le Forum de Montréal par chacun des matches disputés dans cette ville pendant une période de 17 ans!

L'autité que les Canadiens-français ont hockey est nous pris en considération dans l'établissement des statistiques du bureau de recherches de Radio-Canada. Que ce soit au réseau français CIVV ou au réseau français et anglais de Radio-Canada, la proportion des téléspectateurs adultes reste la même, environ 13 du total des téléspectateurs.

Environ 13 du total des téléspectateurs.

Ensuite, les Maple Leafs, qui connaissent un très grand nombre de partisans, est décu à cause de leurs pâtres performances. L'intérêt a diminué davantage quand on s'est rendu compte de leurs maigres chances de participer aux éliminatoires d'après saison.

Enfin, l'Association Mondiale de Hockey a fait son apparition et s'est accaparé plusieurs étoiles de la ligue Nationale telles que Bobby Hull, Derek Sanderson, Gerry Cheevers et Jean-Claude Tremblay. De plus, deux nouvelles équipes ont fait leur apparition dans le réseau Campbell: les Flames d'Atlanta et les Islanders de New York.

Durant la saison, le pourcentage de téléspectateurs a été évalué à 33 pour cent. C'est-à-dire une diminution de 4 pour cent sur la moyenne des quatre années précédentes. Durant les éliminatoires, le pourcentage a atteint 49 pour cent au réseau anglais et 52 pour cent au réseau français. Durant la finale opposant les Canadiens les Black Hawks,

Les hommes représentent environ 59 p.c. des Fanatiques et le 1-7 restant est composé d'enfants âgés de 12 à 17 ans. Les statistiques ne font pas mention des enfants de moins de 12 ans. Il n'y a pas d'autre sport pouvant se vanter de susciter autant d'intérêt auprès des téléspectateurs.

Cette année, la Soirée du Hockey produit une excellente saison et un nombre record de téléspectateurs. En effet, il n'y aura pas de lock-out cette année. L'expansion de l'Association mondiale de hockey est terminée et l'équipe des Nordiques de Québec est arrivée. Il y aura plus de parties télédiffusées que jamais et de nombreuses équipes intéressantes joueront. Il y aura de bons Bruins de Boston, les Rangers de New York, les Black Hawks de Chicago, les Canadiens de Philadelphie et les Sabres de Buffalo.

Les cinq matches entre les trois équipes adverses que sont les Canadiens et les Leafs seront également télédiffusés.

côté enseignes

un point c'est tout !

Point victorieux à la 11e

Les Athletics respirent mieux

Joe Rudi indique à Ted Kubiak qu'il a amplement le temps de compter le point vainqueur sur le simple de Bert Campaneris à la 11e manche mais le coureur n'a pas pris de chance et a glissé au marbre procurant une victoire de 3-2 à Oakland sur les Mets. (Téléphoto PC)

NEW YORK (P.A.) — Bert Campaneris a frappé un simple d'un point après des retraits dans la 11e manche hier soir et les A's d'Oakland ont supplanté les Mets de New York 3-2 en prenant une avance de 2-1 dans la Série mondiale.

Ted Kubiak, qui a marqué le point victorieux, avait atteint le coussin un but sur balles et courru au 2e but sur le bâton-passe du receveur Jerry Grote lors du retrait au bâton d'Angel Mangual.

Campaneris, dont le but volé avait permis aux A's d'égaler les chances à 2-2 contre Tom Seaver dans la 8e manche, a frappé le balle au champ centre. Campaneris a ensuite tenté d'atteindre le 2e coussin sur le lancer du marbre, mais a été retiré quand le relais a été interrompu.

Paul Lindblad a été irréprochable de première cette avance quand Wayne Garrett, qui avait capté un circuit dans la 10e manche, a commencé la 11e avec un coup sûr non intentionnel, ce qui a amené Rollie Fingers dans la partie.

L'un de ses relais, le lanceur utilisé par les As dans le match, a retiré Felix Millan sur un sacrifice, Rusty Staub sur un ballon et Cleon Jones sur un roulant à Campaneris.

Les Mets ont laissé 14 coureurs sur les sentiers.

La défaite a calmé les spectateurs, qui ont quitté le stade en bon ordre.

Les Mets avaient commencé les procédures après le match en déposant une protestation officielle auprès du président du circuit National, Chub Feeney, prétendant que le marbre avait été mal placé par l'arbitre Lou Jorda lors du 3e but volé de Campaneris, qui a marqué le point égalisateur en 9e manche.

Mais Feeney a rejeté la protestation, déclarant que le marbre avait été placé correctement.

Le match a duré 3h.35 minutes sous des vents froids. Il avait bien commencé pour les Mets avec deux points dès le 1ère manche et leur lanceur as montrait.

Mais il s'est mal terminé alors que les As ont distancé les chances avec des points au 2e, 3e et 4e manches aux dépens de Seaver.

Harry Parker, 3e lanceur des Mets, a cédé du revers à Lindblad, en relève à Seaver, a mérité le gain.

SCORE EGAL

Les As ont égalé le score dans la 8e manche grâce à la rapidité de Campaneris, qui a volé le 3e but après un single. Joe Rudi a été retiré avec un simple bon pour un point.

Après un sacrifice pour Rudi en 3e but, Campaneris s'en est tiré au retrait frappé Jackson sur un bâton au Gene Tenace au bâton. C'était le 12e retrait de Seaver, qui a cédé sa place à un frappeur d'urgence dans la 9e manche.

Les As avaient compté leur première point dans la 4e manche après un double de Bill Bando et Tenace. Un bel attrapé du centre Don Hahn avait d'abord privé Rudi d'un autre simple au début de la 1ère manche.

METS

Les Mets avaient commencé rapidement aux dépens de Catfish Hunter.

Garrett a envoyé le 2e lanceur de Hunter deux les grandes du champ droit. Millon a suivi avec un simple, sur le jeu de fente et court, Millon a couru jusqu'au 3e coussin lorsque Staub a frappé un simple à l'extérieur inlassé vacant par l'arrêt-court pour ouvrir le 2e coussin.

Hunter, énervé par les événements, a subi avec un lancer stratégique permettant à Millon de devoir le marbre.

De la fosse dont Seaver lançait, récolteit 12 retraits au bâton, la partie semblait belle pour les Mets, mais les As ont finalement retrouvé dans le 8e, nécessitant des mesures exceptionnelles pour la deuxième fois d'affilée.

Sommaires

OAKLAND:	AB	P	CS	PP
Campaneris, ss	6	1	2	1
Rudi, rf	3	0	0	1
Hunter, p	0	0	0	0
Jackson, cf	3	0	0	0
Bando, 3b	4	1	0	0
Tenace, c	4	1	0	0
Fosse, 1	2	0	0	0
Duncan, lb	1	0	0	0
Green, 2b	4	0	0	0
Lindblad, p	1	0	0	0
Fingers, p	0	0	0	0
Gross, 2b	0	0	0	0
Locker, p	0	0	0	0
Kubiak, 2b	1	0	0	0
Hunter, p	0	0	0	0
Mangual, lb	1	0	0	0
Knowles, p	0	0	0	0
Mangual, rf	2	0	0	0
Total	37	3	2	1

NEW YORK:	AB	P	CS	PP
Garrett, 3b	4	1	1	0
Millan, 2b	4	0	0	0
Staub, rf	4	0	0	0
Jones, cf	4	0	0	0
Grote, c	4	0	0	0
Milner, lb	4	0	0	0
Harrison, ss	4	0	0	0
Seaver, p	2	0	0	0
Stanley, p	0	0	0	0
Parker, p	0	0	0	0
Theodore, lb	0	0	0	0
Koosman, p	0	0	0	0
Total	36	1	1	0

Oakland	000	001	010	01—3
New York	200	000	000	00—2

E—Bando, Millan. LOB—Oakland 8, New York 14. 2B—Bando, Tenace. HR—Garrett (1). SB—Campaneris (1). SF—Campaneris. S—Harrison.

Les lanceurs:	IP	H	R	PM	BB	SO
Hunter	6	2	2	1	2	5
Lindblad	2	1	0	0	0	1
Fingers, L, (1-1)	1	3	0	0	1	0
Locker	1	0	0	0	0	0
Knowles	1	0	0	0	0	0
Seaver	7	4	2	2	1	12
Stanley	1	0	0	0	0	0
Parker, (1-0)	1	1	1	0	0	1
Koosman	1	0	0	0	0	0

Temps: 3h.35. — Assistances: 54,817.

baseball

SERIES MONDIALES

SAMEDI
Oakland vs New York 1
Oakland vs New York 2

DIMANCHE
Oakland vs New York 10
(porte Gode 1 à 1)

MARDI
Oakland vs New York 2
(Oakland gagne 2/1)

MERCREDI
Oakland vs New York (s)

JEUDI
Oakland vs New York (s)

SAMEDI (si nécessaire)
Oakland vs New York (P.M.)
DIMANCHE (si nécessaire)
New York vs Oakland (P.M.)

Les chiffres du match

Par la Presse CANADIENNE

Oakland	000	001	010	01 —	3 10 1
New York	200	000	000	00 —	2 10 1

Hunter, Knowles 7, Lindblad 1-0, 9, Fingers 11 et Fosse, Tenace 7; Seaver, Sadoski 9,-McGraw 9, Parker (9-11) et Grote. Cc.-HY, Garrett 2.

Pour Finley un dîner payant

NEW YORK (P.A.) — En route à un terme, Finley a fait le point égalisateur et le point victorieux dans la troisième manche hier soir, mais il a été retiré au but par balle.

Campaneris a déclaré à la presse du match qu'il a senti que Campaneris, a déclaré Harry Parker, à la 11e manche, avec un compte de deux balles et deux prises contre lui. «J'ai eu le pressentiment que je retournais un coup sûr».

Le simple de Campaneris a permis à Ted Kubiak, qui avait obtenu un but sur balles et volé de se rendre au troisième coussin sur une balle passée, de croiser le marbre.

Oakland 11-5
Matlack 11-10

LAS VEGAS (UPI) — Les Mets de New York, avec John Matlack au monticule, sont favoris 13-10 pour remporter le 6e match et sacrer au Shea Stadium, selon Jimmy "The Greek" Snyder. Par contre, les Athletics sont favoris à 11-5 pour consolider leur championnat en remportant la 6ème manche qu'ils mènent 3 à 1.

TARIFS DES ABONNEMENTS
(au Canada)
12 mois : $45.00 — 6 mois : $22.50
Remarques : • "à propos" est publié 7 jours par semaine • un avis lorsque le numéro se termine • "finir"
Faire parvenir votre remise
à propos
C.P. 1727 — G1K 7K9, Québec, Qué.
Coupon d'abonnement :
Nom :
Adresse :
Montant inclus :

Chez les Mets

Les uns silencieux les autres anxiex

NEW YORK (P.A.) — La majorité des joueurs des Mets de New York étaient silencieux dans leur vestiaire endeuillé hier après la défaite subie par leur équipe dans la 11e manche du 6e match de la Série mondiale de baseball 1973.

Campaneris a déclaré à la presse du match qu'il a senti que Campaneris, a déclaré Harry Parker, à la 11e manche, avec un compte de deux balles et deux prises contre lui. «J'ai eu le pressentiment que je retournais un coup sûr».

Le simple de Campaneris a permis à Ted Kubiak, qui avait obtenu un but sur balles et volé de se rendre au troisième coussin sur une balle passée, de croiser le marbre.

Parker s'est chargé de la défaite, son 11e revers contre 10 gains. «Je n'ai rien pu faire qui aurait produit un résultat différent, a-t-il déclaré. Je n'ai rien pu faire de plus que ce que j'ai fait pendant un moment, en voyant l'arbitre lever le bras, que la balle avait effleuré le bâton de frappeur, mais j'ai entendu un Grote courir derrière le marbre».

L'arbitre signalait simplement que Angel Mangual avait retiré sur trois prises.

Le match a duré 3h.35 minutes sous des vents froids. Il avait bien commencé pour les Mets avec deux points dès le 1ère manche et leur lanceur as montrait.

Mais il s'est mal terminé alors que les As ont distancé les chances avec des points au 2e, 3e et 4e manches aux dépens de Seaver.

Harry Parker, 3e lanceur des Mets, a cédé du revers à Lindblad, en relève à Seaver, a mérité le gain.

SCORE EGAL

Les As ont égalé le score dans la 8e manche grâce à la rapidité de Campaneris, qui a volé le 3e but après un single. Joe Rudi a été retiré avec un simple bon pour un point.

Après un sacrifice pour Rudi en 3e but, Campaneris s'en est tiré au retrait frappé Jackson sur un bâton au Gene Tenace au bâton. C'était le 12e retrait de Seaver, qui a cédé sa place à un frappeur d'urgence dans la 9e manche.

Les As avaient compté leur première point dans la 4e manche après un double de Bill Bando et Tenace. Un bel attrapé du centre Don Hahn avait d'abord privé Rudi d'un autre simple au début de la 1ère manche.

METS

Les Mets avaient commencé rapidement aux dépens de Catfish Hunter.

Garrett a envoyé le 2e lanceur de Hunter deux les grandes du champ droit. Millon a suivi avec un simple, sur le jeu de fente et court, Millon a couru jusqu'au 3e coussin lorsque Staub a frappé un simple à l'extérieur inlassé vacant par l'arrêt-court pour ouvrir le 2e coussin.

Hunter, énervé par les événements, a subi avec un lancer stratégique permettant à Millon de devoir le marbre.

De la fosse dont Seaver lançait, récolteit 12 retraits au bâton, la partie semblait belle pour les Mets, mais les As ont finalement retrouvé dans le 8e, nécessitant des mesures exceptionnelles pour la deuxième fois d'affilée.

Réjean Houle - Michel Parizeau - Robert Guindon

Jean Payette - Guy Dufour - Pierre Guité

Avant le match

Jackson prédisait 25 points

NEW YORK (P.A.) — "Une autre rébellion. Formidable. Nous compterons probablement 25 points contre les Mets" déclarait le vedettaire Reggie Jackson hier après que les As d'Oakland arrivaient au stade Shea en vue de la 3e partie de la Série mondiale.

"Charlie Finley est mieux que ne pas prévenir ce prédit, a rendu un autre vision renversée par le commissaire Bowie Kuhn. La résultat victorieux dans le deuxième match".

Cette dernière rébellion a résulté de ce que les joueurs aux A's de remplacer Angel Mangual par Manny Trillo.

"Personne ne nous avait informés, dimanche, a déclaré le capitaine Sal Bando. Nous étions dans l'autobus et nous nous demandions ce que Anderson était devenu".

Jackson a ajouté : "Anyway, il aurait pu lui permettre de nous accompagner d'assister à la série. On ne l'a permis l'un deuxième, directeurs et présents partir très vite.

"Cela me décourage, mais je me surprend jamais, a dit Jackson. Je ne buisserai pas cela affecter mes jeux.

"Si je fait ses erreurs et qu'il retire au bâton à vie inférieure. Je pourrai le blâmer sur le départ de Mike Andrews".

Andrews est demeuré à Oakland dimanche soir, après avoir commis deux erreurs dans la 12e manche dans le 2e match de la Série mondiale. Selon le médecin du club, Andrews était incapable de jouer.

ORDRE

Kuhn a ordonné aux A's d'enlever Andrews sur la liste des blessés et de le remplacer par le pre-voyé classique assuré au collège Finley a donné à 170.20 face à l'entrée des étudiants. Une décision qui a eu des impacts importantes et attendue de la part des fans du Comté du Québec métropolitain.

Cross-country d'automne

Le club d'athlétisme du collège de Sainte-Foy tiendra le 17 octobre son grand cross-country d'automne. Le signal du départ de cette compétition sera donné à 10h. classique annuelle au collège Finley a donné à 170.20 face à l'entrée des étudiants. Une décision qui a eu des impacts importantes et attendue de la part des fans du Comté du Québec métropolitain.

Lajeunesse aux mineures

Les Flyers de Philadelphie ont envoyé le défenseur Serge Lajeunesse aux Robins de Richmond, leur club-école dans la Ligue américaine. Il a obtenu des honneurs de recrue lors de sa première saison avec les Flyers qui a été pour le défenseur Rick Foley.

Les nouveaux trois se préparent

Par Jean POULIOT

Même si l'entraîneur-gérant Jacques Plante s'est rendu à Leviston pour examiner l'ouverture locale des Nordiques du Maine et voir s'il y pourrait quelqu'un là-bas de prêter mon terre à l'équipe qui bécoise, les trois qu'il avait remuées la veille sont demeurés intacts lors de la première tenue par Claude Ste-Marie.

Réjean Houle est revenu à sa position de l'an dernier, soit l'aile droite, entre Jacques Richard Parizeau et Robert Guindon. Serge Bernier a aussi eu centre des vétérans Alain Caron et Jean-Guy Gendron, tandis que Guy Dufour et Pierre Guité jouaient avec Gaston Gilbert, alors que Jean Payette avait reçu le conseil de mon médecin de prendre une journée de repos. André Gaudette a nasalement alterné avec Jacques Gendron.

Il semble donc que les trios seront formés de cette façon jeudi soir pour la première visite des Toros de Toronto.

COMPTOIRS DE BILLETS

Les Nordiques informent leurs supporteurs que des comptoirs de réservations de billets ont été mis en service sur le Rive-Sud et sur le Côte de Beaupré. Ainsi les supporteurs des régions nordiques pourront se procurer leurs billets. D'autres comptoirs similaires seront également installés dans les centres de la province prochainement.

STATIONNEMENT

Les Nordiques sont particulièrement heureux de l'amélioration apportée au système de stationnement. Ils ont ensuite des services du transport en commun et des taxis, ainsi que le nouveau système permet aux usagers, supporteurs des Nordiques, de mettre plus terre devant les portes d'entrée du Colisée. Ces services rendent faciles pour tous leur venue au Colisée.

Les Nordiques recevront de la grande visite à l'issue de la pratique du mercredi matin. Ils auront Jacques Beaumard, artiste bien connu de la télévision rendra visite aux joueurs à titre de publicitaire attitré de la Distillerie Schenley.

Les Nordiques auront également honorés par la visite du journaliste journals présentement invité au ministère du Tourisme du Québec.

Pointeurs AMH

S. Bernier, Qué	3	3	6
R. Climie, Kam	3	3	6
W. Cannely, Min	2	4	6
J. Hamilton, Edm	3	2	5
R. Houle, Qué	3	2	5
T. Sheehy, N.-A.	3	2	5
T. Williams, N.-A.	3	2	5
G. Lawson, Van	2	3	5
C-St-Saveur, Van	2	3	5
N. Beaudin, Win	4	0	4
R. Hull, Win	3	1	4

Compteurs des Nordiques

	N.-A.	Tor.	Cle.	B	A	Pts
Bernier	2-1	1-1	0-1	3	3	6
Houle	1-2	1-2	1-0	3	2	5
Payette	1-1	1-2	0-1	3	2	5
Guindon	1-1	0-1	1-0	1	2	3
Gilbert	0-2	1-0	0-0	1	2	3
Caron	0-1	0-1	0-0	1	1	2
Locombe	1-0	0-0	0-1	1	1	2
Dufour	0-1	0-0	1-0	1	1	2
Guité	0-1	0-0	0-1	1	1	2
Tremblay	0-2	0-0	0-0	0	2	2
Gaudette	0-1	0-0	0-1	0	2	2
Gendron	0-1	0-0	0-1	0	2	2
Desaulniers	0-0	1-0	0-0	1	0	1
Parizeau	0-0	0-0	0-1	0	1	1
Beaudé	0-0	0-0	0-0	0	1	1

VENTE D'A PROPOS

RADIO
6 transistors
avec
étui, écouteurs
et batteries
Rég. : $6.95
Spécial : $3.59

RADIO DE POLICE
5 bandes, électrique et à batteries
Rég. : $34.95
$21.95

Distributeur
SONY - RCA
HOLIDAY - SILVER
WEBCOR - GARARD
STRAUSS - CONCERTO

CHAMPLAIN IMPORTATEUR
351 boul. Charest Est
Tél. : 525-7905

Serge Bernier, Jean-Guy Gendron, Alain Caron.

Victoire du Maine

Tour du chapeau de Serge Martel

Par Réal LABBE
LEWINSTON (Spéciale) — Les Nordiques du Maine dominent à l'attaque par le centre Serge Martel qui

marqué trois buts ont remporté leur quatrième victoire en cinq matches, aux dépens des Flets pour 5-2 hier soir. Les Nordiques ont été privés de Michel Harvey qui remportait deux trois premières parties en saison régulière de leur courte histoire après avoir remporté toutes leurs sorties.

Serge Martel, dont le troisième but est survenu très tôt dans un filet désert, a été la vedette du match. Son compagnon de ligne, Denis Parry y est allé de deux filets pour sa part. Les autres marqueurs ont été Michel Rocheleau, Michel Hachey et Pierre Lay et Michel Archambault.

"Nous étions pas mal content de notre performance, a dit Michel Harvey après la rencontre. Nous avions battu cette équipe trois fois facilement lors d'une rencontre hors-concours au compte de 11-3 et en pensant que ça allait être la même chose.

Mais ils nous ont surpris et ils ont mérité cela. Ils devenus 3-2 à un certain moment. Nous sommes revenus de l'arrière et nous avions une marge de 7-3 quand ils ont fait 7-6. Puis ils ont fait 8-6, 8-7 et finalement 9-7.

Les Nordiques ont effectué 50 lancers sur le gardien adverse et les Dunedins en ont fait 37 durant ce match qui a été marqué par de nombreuses bastilles dont une impliquait Michel Rouleau. Ce dernier a gagné la décision.

Samedi soir, les Nordiques attendent beaucoup de monde et on pense que l'arena de Lewiston sera remplie à capacité. A ce moment Michel Harvey et ses hommes auront reçu leur bague de championnat de la Ligue Américaine.

Quatre buts pour Nazar et Tremblay

A Cornwall, devant 1,576 spectateurs, John Nazar a compté quatre buts et les Royals ont écrasé les Rangers de Drummondville 12-2.

Gar: MacGregor, avec trois buts, Jean Angel, Kevin Ward, Dan Lumsden et John Naklicki ont été les autres compteurs des Royals. Les buts ont été marqués en 4e période par Jacques Lemaire et Claude Larose.

Enfin, à Trois-Rivières, Mario Tremblay a enfin connu la victoire et le Bleu Blanc Rouge de Montréal a battu les Draveurs de Trois-Rivières 7-4.

Robert Sirois, avec deux buts, a également compté pour Montréal tandis que Jean Potvin, Bob Dolgie, Jean Beaulieu et Bernard Plante ont réussi les fleels des Draveurs.

Gain du St-Louis

DETROIT (P.A.) — Les aux Islanders de New York Amateur à la 1e-ère et 2e-ème lancer de Bob Plager à cinq minutes de la fin de la première soir et a procuré un gain de 3-2 aux Blues de St-Louis sur les Red Wings de Detroit dans la LNH.

Alex Delvecchio et Henry Boucha ont compté à 22 secondes d'intervalle pour les trois dans la 2e période Sandis que Ab DeMarco et Steve Durbano les imitaient dans la même empoignade.

C'était là de revers successif pour Detroit, qui n'a aucun point en plusieurs cette saison.

Ste-Foy écrase

Le Fleur-de-Lys de Thetford Mines a infligé au Couillard de Ste-Foy un cuisant revers de 8 à 2 lors de la première défaite locale des protégés de Claude Lepage.

Pierre Lefebvre a mené la charge des vainqueurs avec trois buts, les autres étant à Maud. Breton, Chevalier, Chouinard et White. Les compteurs de Couillard ont été Reynald Turdeon et Gilles Gagnon.

Le match a été marqué de 25 punitions totalisant 145 minutes, 3 pour mauvaises conduite et une entrâne d'incendute.

Résultats à Québec

MARDI		
COURSE NO 1		
Amble — Barre $10.80		
No 7 Boris Conrad (r Medeni		
No 1 Ti-Cul Bonheur (r Ma		
No 6 Jack Cowell (r Medeni		
Exacta (1-7) Paye 17.50		
No 4 Amin (r Lerner) 2.10,		
No 5 Ti-Cul Bonheur (r Ma		
No 3 Boris Conrad (r Medeni		
Fonction : Gamelin 2.10, Letourneau 2.10		
Exacta :		
Gagnant : 17 16 29 — 53		
Place : 17 16 — 33		
Auditoire : 1,853, Arbo. Recettes : 53		
MONTREAL (P.A.) — Les TROIS-RIVIERES 4		
SOMMAIRE		
Dans la LNH		
Sommaires		
Statistiques des Remparts de Québec		
Dans la LHJMQ		
QUEBEC 11, SOREL 9		
Première période		
1—Gosselin, Boucher — 5:00		
2—Lemaire, Gosselin (Hubert) — 6:03		
3—Gosselin, Gamelin (Hubert, Boucher) — 10:25		
4—Gosselin, Boucher (Morin, Fecteau) — 11:01		
5—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
6—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
Deuxième période		
7—Bernard, Delvecchio — 1:20		
8—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
9—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
10—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
11—Bernard, Delvecchio — 1:20		
12—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
13—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
14—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
15—Bernard, Delvecchio — 1:20		
16—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
17—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
18—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
19—Bernard, Delvecchio — 1:20		
20—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
21—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
22—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
23—Bernard, Delvecchio — 1:20		
24—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
25—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
26—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
27—Bernard, Delvecchio — 1:20		
28—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
29—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
30—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
31—Bernard, Delvecchio — 1:20		
32—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
33—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
34—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
35—Bernard, Delvecchio — 1:20		
36—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
37—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
38—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
39—Bernard, Delvecchio — 1:20		
40—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
41—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
42—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
43—Bernard, Delvecchio — 1:20		
44—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
45—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
46—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
47—Bernard, Delvecchio — 1:20		
48—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
49—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
50—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
51—Bernard, Delvecchio — 1:20		
52—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
53—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
54—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
55—Bernard, Delvecchio — 1:20		
56—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
57—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
58—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
59—Bernard, Delvecchio — 1:20		
60—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
61—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
62—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
63—Bernard, Delvecchio — 1:20		
64—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
65—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
66—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
67—Bernard, Delvecchio — 1:20		
68—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
69—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
70—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
71—Bernard, Delvecchio — 1:20		
72—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
73—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
74—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
75—Bernard, Delvecchio — 1:20		
76—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
77—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
78—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
79—Bernard, Delvecchio — 1:20		
80—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
81—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
82—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
83—Bernard, Delvecchio — 1:20		
84—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
85—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
86—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
87—Bernard, Delvecchio — 1:20		
88—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
89—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
90—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
91—Bernard, Delvecchio — 1:20		
92—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
93—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
94—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
95—Bernard, Delvecchio — 1:20		
96—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
97—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
98—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
99—Bernard, Delvecchio — 1:20		
100—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
101—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
102—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
103—Bernard, Delvecchio — 1:20		
104—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
105—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
106—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
107—Bernard, Delvecchio — 1:20		
108—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
109—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
110—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
111—Bernard, Delvecchio — 1:20		
112—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
113—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
114—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
115—Bernard, Delvecchio — 1:20		
116—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
117—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
118—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
119—Bernard, Delvecchio — 1:20		
120—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
121—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
122—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
123—Bernard, Delvecchio — 1:20		
124—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
125—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
126—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
127—Bernard, Delvecchio — 1:20		
128—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
129—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
130—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
131—Bernard, Delvecchio — 1:20		
132—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
133—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
134—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
135—Bernard, Delvecchio — 1:20		
136—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
137—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
138—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
139—Bernard, Delvecchio — 1:20		
140—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
141—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
142—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
143—Bernard, Delvecchio — 1:20		
144—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
145—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
146—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
147—Bernard, Delvecchio — 1:20		
148—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
149—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
150—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
151—Bernard, Delvecchio — 1:20		
152—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
153—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
154—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
155—Bernard, Delvecchio — 1:20		
156—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
157—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
158—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
159—Bernard, Delvecchio — 1:20		
160—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
161—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
162—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
163—Bernard, Delvecchio — 1:20		
164—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
165—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
166—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
167—Bernard, Delvecchio — 1:20		
168—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
169—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
170—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
DEUXIEME PERIODE		
171—Bernard, Delvecchio — 1:20		
172—Bernard, Delvecchio (Lemaire, Morin) — 3:11		
173—Gosselin, Boucher (Hubert, Gamelin) — 15:38		
174—Gosselin, Boucher (Fecteau, Morin) — 19:47		
Pénalités : Gosselin 5L 2:17, Lemaire 2 2:17, Gosselin 2 5:47, Johnston 2 5:47, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		
TROISIEME PERIODE		
Aucun but		
Pénalités : Morin 5L 8:17, Boucher 5L 8:17, Johnston 2 9:07, Paley 2 10:58, Sarrazin 2 10:58.		